



Observation sociale : plus-value sociale et représentations des milieux aquatiques

Action ZABR A4

Année 2007

Rapport final



PRÉAMBULE

En instituant l'eau en « patrimoine » et « bien commun de la nation » la loi sur l'eau de 1992, puis la DCE Eau de 2000 fixent à la gestion de cette ressource une nouvelle perspective dont nous mesurons aujourd'hui combien elle représente un changement de paradigme : d'une approche technique (traitement des rejets...) en réponse à des usages, il faut passer à une approche patrimoniale, c'est-à-dire considérer l'eau du point de vue de son milieu tant physique que humain.

Or, cette perspective ne va pas sans conséquences sur la manière de concevoir et de conduire les politiques et programmes de sa gestion car elle pose une question nouvelle : quelle place occupe la société dans la mise en œuvre des politiques de gestion de l'eau ? Ou, autrement formulé, quel rôle joue t'elle ? quelles interactions s'établissent... ? Ainsi, l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques ne ressort plus seulement de la seule intervention d'un technicien, mais se doit, pour être efficiente, de considérer le milieu humain comme un moyen et une condition de sa réussite.

C'est dans ce contexte général que les SHS se voient interpellées par les gestionnaires de l'eau comme par les SVU et les sciences de l'ingénieur, en tant que pouvant fournir des clefs de compréhension des rapports s'établissant entre la société, l'eau et les cours d'eau, ainsi que de construire des objets pluridisciplinaires qui déplacent les frontières de la connaissance, susciter de nouveaux questionnements qui interrogent les autres sciences, anticiper la demande sociale, la reformuler et contribuer à y répondre scientifiquement

Pour les SHS, le postulat de base est en effet le suivant : la société agit sur le milieu naturel à travers des formes de régulation, qu'il convient de comprendre et d'analyser si l'on veut apprécier l'interaction Homme milieu aquatique de manière globale.

En effet, le contexte général de la « gestion de l'eau » aboutit au fait que la caractérisation sociale des cours d'eau et des milieux humides se pose désormais avec acuité. Il s'agit même d'une dimension incontournable de l'appréciation de la situation (au côté des caractérisations écologique et économique pour lesquelles les institutions sont, en général, mieux outillées) car permettant de référer les objectifs environnementaux à un contexte social et culturel afin de s'assurer de leur pertinence comme de leur efficacité futures.

Nous assistons en effet depuis une décennie environ au développement à partir des cours d'eau d'une « économie émergente » relevant essentiellement des fonctions récréatives qu'ils peuvent remplir : sports et loisirs de pleine nature ; protection – valorisation patrimoniale. Ceci se traduit concrètement par des créations d'activités, de micro entreprises, d'associations drainant un public toujours plus nombreux et offrant une multitude de services et produits répondant à une réelle demande.

Parallèlement, et dans le même temps, nous voyons également combien fleuves et cours d'eau sont l'objet de politiques publiques nationales et/ou européennes, visant à corriger les effets de leur fonctionnalisation et aménagement antérieurs (PPRI, maintien de la biodiversité...).

La société demande donc au cours d'eau en général, et au Rhône en particulier, de remplir de nouvelles fonctions sociales et culturelles en plus de celles qui lui ont été auparavant assignées : produire de l'électricité ET être un espace de loisirs, un milieu naturel de qualité et qualifié, exempt de toutes dégradations afin de pouvoir être transmis en « bon état » aux générations futures.

Or, répondre à cette perspective polysémique du fleuve nécessite aujourd'hui de franchir un pas : celui de la connaissance anthropologique ¹ de l'hydrosystème fluvial . L'enjeu ne consiste en effet plus à essayer de déterminer la « demande sociale » ou encore « l'acceptabilité sociale » de telle ou telle mesure (mode d'interpellation des SHS par les sciences de la nature notamment), mais de comprendre l'ensemble des relations que la société entretient avec le fleuve ainsi que leurs processus d'évolution. Pour cela, le cadre théorique et problématique d'analyse qui a été retenu est celui recouvert par la notion d' « anthroposystème » appliquée au fleuve ² .

Afin de mettre en œuvre cette perspective d'analyse du Rhône, la ZABR a décidé lors de son conseil de direction de septembre 2006, de mettre en place un dispositif d'« observation sociale du fleuve » dont l'objectif est de problématiser les questions intéressant ses partenaires et conduire les recherches en découlant. En effet, la compréhension des phénomènes sociaux en lien avec les cours d'eau et leurs politiques de gestion constitue un champ et un domaine de préoccupation nouveaux pour les acteurs de l'eau, appelant la mise en œuvre de moyens à la hauteur des enjeux auxquels ils seront confrontés dans les années à venir sur la question des rapports de la société avec ce patrimoine naturel vivant et commun. C'est pourquoi, à la fois dispositif théorique et méthodologique il a pour finalités de définir et produire les données nécessaires à la compréhension des phénomènes en cours, d'élaborer le cadre conceptuel et la méthodologie de l'approche du fleuve en tant qu'anthroposystème. Pour cela, il a été choisi de se situer d'abord selon une approche globale de l'interaction société – nature, sachant que celle-ci débouche sur des politiques de protection – restauration visant des objectifs par exemple de maintien de la biodiversité ou encore de préservations d'espaces de divagation (référence au problème de l'inondation) ; ainsi, le dispositif d'observation sociale du fleuve croise l'ensemble des axes structurant le programme que la ZABR a redéfini lors du séminaire de Brégnier Cordon (2006).

C'est donc au regard de cette problématique générale et dans ce contexte qu'a été établi le programme Observation Sociale du Fleuve pour l'Agence de l'Eau.

Fruit du travail précédemment mené depuis 2005 avec le Maison du fleuve Rhône, il a trouvé un prolongement naturel avec l'accord cadre ZABR en se focalisant sur un sujet précis : la plus-value sociale des politiques de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Les précédents travaux³ avaient en effet permis d'aboutir à deux conclusions principales :

- les politiques de gestion des milieux aquatiques doivent être évaluées aussi au regard de leurs retombées pour la société (la « plus value sociale ») ;
- l'intégration dès l'amont de la dimension sociologique des politiques constitue une clef de la pérennité des actions de gestion/restauration entreprises.

Dès lors, il était nécessaire pour l'Agence de passer à une seconde étape consistant à définir des outils lui permettant de répondre à :

- l'intégration d'un volet sociologique au sein de ses politiques et programmes d'actions (SAGE...) ;

¹ Nous entendons ici « anthropologie » au sens de l'ensemble des disciplines composant les sciences sociales et humaines.

² Ch. Lévêque et S. van der Leeuw , Quelles natures voulons nous . Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement, Coll. Environnement, Elsevier, 2003, 324 p.

³ Maison du fleuve Rhône, Karin Tröger, Observation sociale du fleuve, élaboration du dispositif, Agence de l'Eau, ZABR, juillet 2006

- la définition de modes de communication auprès des acteurs mobilisés par ces politiques et programmes, sachant que chacun possède son propre référentiel culturel et qu'il est donc nécessaire d'adapter la communication aux interlocuteurs visés.

Le programme défini pour 2007 consistait donc à poser les bases d'une prise en compte des problématiques sociologiques au sein de ses politiques et programmes d'une part ; à engager une réflexion sur la définition d'outils de communication adaptés à des sujets et questions sensibles du point de vue de l'opinion publique et complexes sur le plan scientifique : la perception des actions de restauration de milieux humides et les micro polluants.

Ce second axe du programme a fait l'objet de 2 études séparées. La première porte sur *La perception des paysages de bras morts* et fait l'objet d'un rapport spécifique (cf : ci-après). La seconde, pour être pertinente d'un point de vue méthodologique, s'est concrétisée en une pré-enquête ethnologique visant à apprécier ce qu'une population spécifique –les pêcheurs amateurs- connaissait exactement de ce type de polluant, de ses effets sur le milieu, de sa présence... et comment elle adaptait éventuellement ses pratiques en conséquence. Ce premier travail devant *in fine* permettre de réunir un ensemble de données sociologiques sur ce sujet dans une perspective de participer ensuite à une programme pluridisciplinaire conçu au sein de la ZABR sur la question spécifique des micro-polluants toxiques.

La « crise des PCB » étant venue interférer avec cette partie du programme 2007, il a été décidé que le sujet de la perception des micro polluants ferait l'objet, en plus du rapport final (cf : ci-après), de la production d'une fiche ZABR rendant compte des éléments essentiels ressortant de ces enquêtes ; le but étant de mettre à disposition du groupe de travail de la Préfecture des informations à même de l'aider à apprécier les conséquences sur l'opinion publique de cette « crise » et de définir une stratégie en matière de communication sur ce type de polluants.

Quant à l'accompagnement méthodologique et opérationnel de l'Agence dans la prise en compte des problématiques sociologiques liées à l'eau (premier point de ce programme), il a pris d'emblée une forme particulière : la MdFR a été sollicitée par la DEP pour l'aider dans la rédaction du SDAGE à mieux intégrer les dimensions sociales au sein de certaines des orientations fondamentales.

Ceci a concrètement consisté en une lecture attentive de l'avant-projet de SDAGE et de ses orientations fondamentales visant à repérer les parties relevant d'une dimension sociale ; analyser les formulations et les présupposés sur lesquels elles reposent ; proposer dans le cadre d'un groupe de suivi des réflexions permettant d'affiner les objectifs pouvant être fixés ainsi que les manières de les présenter et les formuler. De ce fait, le séminaire a été volontairement mis entre parenthèses durant les 6 premier mois, sachant qu'il tirerait aussi les bénéfices de ce travail et qu'il pourrait ensuite s'appuyer sur ses productions et conclusions.

Les points essentiels que la DEP a pu retirer de ce travail sont les suivants :

- La « culture de l'eau » s'affirme comme une valeur à rétablir : à l'instar de la « culture du risque » qui semble désormais reconnue, la culture de l'eau s'est perdue (par exemple, en particulier dans le sud vis-à-vis de la rareté de la ressource) ; il serait donc nécessaire de développer un discours autour de cette notion. Dans ce but, quelques préconisations sont identifiées comme dépasser l'opposition entre valeur environnementale et valeur économique.
- Le triangle « enjeux - fonctions - bénéfiques » constitue une architecture de base pertinente. Défendre l'objectif environnemental n'est pas suffisant ; celui-ci est en effet inscrit dans un « objectif social » plus large. Il faudrait donc faire ressortir le bénéfice de l'objectif et trouver à quoi est sensible le public vis-à-vis de la politique de

l'eau ; le milieu naturel peut par exemple être considéré comme une valeur sociale dont tout ou partie est inestimable (pas de valeur économique propre), notamment au travers de ses fonctions sociales qu'il s'agirait de mettre en avant pour pouvoir montrer comment une politique de l'eau produit également des bénéfices sociaux..

- Le discours pessimiste « impact anthropique » est à limiter au profit d'un discours optimiste du type « bénéfice social à atteindre ». Ici l'idée serait de faire adhérer plutôt que de « corriger ». En effet, la mobilisation, la négociation sont plus aisées lorsque la finalité de l'action ne fait pas débat et que les acteurs, qui doivent intégrer de nouvelles contraintes, adhèrent à l'objectif.

Ces différents points ressortent donc au final comme des préconisations s'appliquant aussi bien au SDAGE qu'aux programmes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Complétés par les résultats des recherches menées sur la question de la plus-value sociale, ils permettent à l'Agence de l'Eau de disposer d'un nouveau référentiel grâce auquel elle pourra penser ses actions aussi en fonction de ces nouveaux impératifs des politiques publiques.

L'étape suivante, dont le séminaire est l'amorce, consiste donc en la définition des méthodes, méthodologies et outils nécessaires à l'intégration des dimensions sociales – et des problématiques afférentes – des actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques.

Sommaire

Introduction.	p.2
Perception des diverses pollutions affectant les cours d'eau.	p.4
Des indicateurs de qualité de l'eau.	p.8
La pollution du Rhône au PCB caractérisée par une absence d'indicateurs.	p.15
Effets de la pollution sur des éléments extérieurs à l'activité pêche.	p.18
Connaissance des répercussions de la pollution sur la santé.	p.20
De nombreux pêcheurs en moins au bord du Rhône.	p.25
Le manque d'information et l'incapacité d'agir.	p.27
Sentiment de mensonge, d'avoir été floué.	p.31
Premiers éléments d'interprétation.	p.35
Perspectives d'études.	p.36
Bibliographie indicative.	p.43
Annexe.	p.44

Introduction

La question des micro-polluants toxiques se présente aujourd'hui comme un sujet émergent sensible à l'échelle du SDAGE et dans le contexte de la mise en application de la DCE. Si des études ont déjà été conduites en écotoxicologie, en revanche sa dimension sociologique n'a pour l'heure fait l'objet d'aucuns travaux. Ceci alors même que ce type de problématique nécessite de définir des modalités de communication tant auprès des gestionnaires que du grand public eu égard aux questions soulevées en matière de santé et de risque. Cette pré-enquête ethnologique, réalisée sous la forme d'une série d'entretiens auprès d'une population de pêcheurs, s'inscrit dans cette perspective. Il s'agit d'évaluer la connaissance qu'ont les pêcheurs de ce type de pollutions, d'apprécier leurs pratiques halieutiques et de consommation de poisson en relation avec la menace sanitaire. Cette étude s'insère dans une problématique plus globale : la perception de la qualité des milieux.

La démarche ethnologique est inductive, elle donne la primauté au recueil d'informations de terrain ; informations à partir desquelles il sera possible de construire un corpus d'hypothèses. Ces hypothèses devront être validées ou invalidées dans un travail ethnologique ultérieur. Il importe donc de préciser qu'une pré-enquête ethnologique ne débute pas à partir d'hypothèses pré-construites, mais sert justement à ouvrir des pistes pour la construction d'un corpus d'hypothèses. Ce premier travail ouvre une série de pistes, des premiers éléments d'interprétation et des perspectives d'étude qui restent à mettre en œuvre et à problématiser.

Les travaux déjà conduits par la MdfR (Balvet, 2002) montrent que les pêcheurs amateurs et professionnels sont détenteurs d'un ensemble de savoirs portant aussi bien sur le milieu que sur la faune associée. Ils sont construits à partir de l'expérience propre, de la transmission des pères et des pairs, de l'acquisition de connaissance, de la mobilisation de différentes données et informations piochées de-ci de-là. Dès lors, la question précise de la perception de la pollution, de la connaissance des polluants ne peut s'envisager que selon une approche globale portant sur les savoirs et représentations de l'écosystème aquatique par cette catégorie d'usagers de la rivière. Pour cette raison, nous entamons cette campagne d'enquêtes par des entretiens semi-directifs (analyse de discours) auprès de pêcheurs amateurs pratiquant leur activité dans des zones que l'on sait soumises ou pas à ce type de pollution (approche comparatiste).

Pour la réalisation de cette première enquête sur la perception des micro-polluants du Rhône et de la Saône chez les pêcheurs, nous avons procédé à la passation de vingt entretiens semi-directifs entre mai et septembre 2007. Le principe méthodologique de ce type d'entretien repose sur la constitution d'une grille préalable qui sert de guide thématique pour orienter la discussion sur les sujets devant être abordés par nos interlocuteurs. Tout est mis en œuvre pour que, dans l'interlocution, ces derniers puissent exprimer le plus librement possible leur point de vue quant aux thématiques proposées.

En outre, lors de nos rencontres avec les pêcheurs, nous avons élargi le champ de la discussion à la pratique de la pêche, arguant que nous réalisions une étude sur cette activité. L'objectif était de ne pas introduire nous-même, le thème des pollutions dans la discussion afin d'évaluer l'importance de cette question pour la population interrogée. Or, et ceci constitue en soi une information, le thème de la pollution du Rhône a systématiquement été abordé par l'ensemble de nos interlocuteurs de façon spontanée et dès le début de chaque entretien. Notons que cela concerne aussi bien les personnes rencontrées au bord du Rhône qu'au bord de la Saône même si cette dernière est considérée, d'une manière générale, comme offrant une eau de qualité satisfaisante et propice à l'activité halieutique. En revanche, la pollution du Rhône par des PCB inquiète vivement l'ensemble des pêcheurs interrogés et cette préoccupation est au centre des discussions entre les pratiquants. Il va de soi que du fait de la médiatisation de la pollution actuelle du Rhône, celle-ci a en partie occulté les autres types de pollution des eaux fluviales.

Il convient de noter enfin que chaque personne rencontrée est porteuse de deux types d'informations : directes et indirectes. Les premières sont les informations sur leurs propres pratiques et sentiments en lien avec le sujet d'étude. Les secondes, indirectes, concernent les pratiques et les discours des autres pêcheurs avec qui elles sont en contact. De ce point de vue, la rencontre de trois commerçants en articles de pêche fut particulièrement féconde du fait que, outre leur propre expérience de pêcheur, ils sont amenés à converser avec de nombreux pratiquants, leur établissement constituant, selon l'expression de l'un d'entre eux, de véritables « plaques tournantes » pour cette activité. Les informations indirectes ainsi recueillies dépassent largement le nombre restreint des entretiens formels réalisés.

La majorité des personnes rencontrées sont des hommes, seules deux femmes ont participé à des entretiens (Cf. tableau des personnes interrogées en annexes p 53). Certaines conversations ont été réalisées sur rendez-vous dans des locaux, d'autres, *in situ*, au hasard des rencontres au bord de l'eau. Une bonne répartition géographique des personnes interrogées, ainsi que de leur lieu de pêche, a été assurée entre Givors sur les rives du Rhône et Neuville-sur-Saône, les deux cours d'eau étant bien représentés.

Dans la présente étude nous rendons compte en premier lieu des perceptions générales des pollutions par les pêcheurs avant d'aborder leurs indicateurs de qualité de l'eau. Nous montrons ensuite que la pollution actuelle du Rhône au PCB ne laisse entrevoir aucun indicateur particulier, ce qui constitue un élément d'angoisse et d'interrogation qui nous invite à rendre compte des différentes réflexions des pêcheurs quant aux effets de la pollution, d'abord sur divers éléments extérieurs à l'activité pêche, ensuite, sur la santé humaine. De l'incertitude et de l'angoisse provoquées par l'apparition de cette pollution, résulte une baisse importante de l'activité halieutique sur le Rhône. Un des facteurs importants de cette baisse est sans doute le manque d'information et partant, la méfiance corollaire, d'une part vis-à-vis du Rhône, d'autre part des autorités politiques et scientifiques censées détenir un savoir non partagé. Nous terminons ce dossier par quelques perspectives d'analyses et de poursuite de cette étude à travers l'établissement d'un corpus d'hypothèses.

Perception des diverses pollutions affectant les cours d'eau.

Les pêcheurs ont connaissance de diverses formes de pollutions, soit pour les avoir observées, soit pour le simple fait d'en avoir entendu parler. Les contaminations évoquées le plus spontanément sont celles liées à l'activité industrielle. Ainsi, par exemple, un pêcheur, pompier à la retraite, se souvient-il d'une expérience personnelle ayant trait à un accident écologique sur le Rhône.

« La pollution du Rhône, le 14 juillet 1976, l'année de la sécheresse. Le Rhône était très bas, il l'était encore plus que ces jours, beaucoup plus. Et le 14 juillet, nous, on est intervenu.(...) Elle était provoquée par l'acroaline qui était déversée par une usine, Uginor à Pierre-Bénite, manipulation de vannes accidentelle, ça arrive. L'acroaline, c'est mortel, alors, ça n'a pas fait de cadeau, des tonnes et des tonnes de poissons jusqu'à Vienne. Sur le parcours Pierre-Bénite Vienne, des milliers de tonnes. (...) On avait évalué à peu près. On avait fait un tas. Vous comptez 40 kg par sac, 300 sacs, ça faisait 10 tonnes. Le lendemain, on y avait détruit à la chaux. Mais alors des monstres, on a ramassé, des brochets de plus d'un mètre, des silures, de tous les poissons différents, mais il en était pas resté. (...) Cette pollution, on m'avait dit, 30 ans après, et c'est vrai que du poisson, il n'y en avait plus. La faune aquatique, elle avait disparu, pratiquement. Il a bien fallu, une vingtaine d'années, 25 ans. Les années 96, quand je suis parti à la retraite, le poisson est revenu. Avant, on ne voyait point de pêcheurs, c'était le désert et on ne voyait point de poissons. Et bien, vous voyez, c'était une pollution violente, subite, parce que là, elle était en 24 heures et les poissons sont morts. »

Une autre personne évoque des pollutions industrielles à base de produits précis :

« Déversement de pyralène, et il y a quelques années en arrière, je ne me rappelle pas trop, si c'est entre dix et quinze ans, on n'a jamais su quelle usine, sept tonnes de mercure au-dessus du barrage. Et qui n'ont jamais été pompées. Ils y sont encore et des pollutions, il y en a régulièrement. Vous voyez toutes les années à l'ouverture, au printemps, dès que c'est, surtout l'ouverture du carnassier, vous voyez pas mal de sandres, de beaux brochets ou de silures, remonter le ventre en l'air. Parce qu'en hiver, on ne le voit pas remonter, mais surtout après les crues, on les trouve bien dans les darses comme ici, dans les trous et on trouve de très beaux poissons morts. »

L'information est incomplète, mais le nom des produits reste inscrits dans sa mémoire :

« Jusqu'à preuve du contraire, j'ai pas eu d'écho comme quoi ils avaient pompé ce fameux mercure. Parce que ça, c'est faisable. Et ça coûterait apparemment trop cher. Le pyralène, ça se pose au fond, ça s'incruste dans les sédimentations. Donc, c'est toujours là. Ça, il n'y a que les stations de pompage qui vont vous le dire. Parce que eux, le peu que j'en sais, ils ont des tolérances, comme de partout. »

Notre interlocuteur pense connaître l'origine de ces pollutions :

« Les industries en haut. Rhône-Poulenc. De toute façon, il n'ont pas donné le nom de l'usine mais Rhône-Poulenc, Atochem, tout ce qui se trouve beaucoup plus haut, là-haut. Il y a eu énormément de déversements de pollutions. »

Les produits pétro-chimiques sont sans doute parmi les plus connus :

« Pollution au mazout : c'est la plus flagrante, celle-ci. Le reste après, bon, ben, pfff, ça veut dire qu'il y aura que les industries, parce que, dans le Rhône, c'est quand même... Lyon ne traite pas toutes ses eaux non plus, il y en a une bonne partie qui se jette dans le Rhône. Donc, je pense que ça, avec la pollution industrielle, c'est la plus grosse des pollutions qui puisse y avoir dans le Rhône. »

Parfois, des incidents écologiques sont le fait d'agissements isolés :

« Quelqu'un a fait des rejets dedans parce qu'il y a des gens bien intentionnés qui jettent leurs bidons de vidange, malheureusement. Comme de partout. »

D'autres contaminations sont évoquées :

« A part les pollutions industrielles, je ne vois pas trop, sinon, tout ce qui est saleté, cobalt, tout ça, vous prenez, c'est en Suisse je crois, c'est le barrage de Génissiat, eux ils nettoient leurs canaux, et quand ils nettoient leurs canaux, ce qu'ils jettent dans le Rhône, et ils ouvrent les barrages, donc, ça descend tout chez nous. Et on peut dire ce qu'on veut, à la base, le Français il est sale comme pas possible, parce que nous on ne nettoie plus. Donc, on récupère toute la merde des autres. Et nous on récupère ici, et ça descend. (...) Vous allez pêcher au barrage de Génissiat, vous descendez beaucoup plus bas, vous allez voir. »

Le Rhône serait donc le réceptacle des pollutions en amont.

Les pollutions agricoles sont également évoquées :

« Les nitrates, ça vient beaucoup des engrais, ben, bon, ça va au Rhône aussi. Les cultures maraîchères de toute la vallée de la Saône, du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, ça va au Rhône. Et les nitrates, ben, il faut voir ce qu'ils mettent dans les cultures, dans les prairies quand ils sulfatent. Ils ne sulfatent pas, ils poudrent je dis, c'est tout blanc, le nitrate. Alors, ça part dans un petit ruisseau comme ça, puis après ça va dans un ruisseau comme ça, une rivière qui est large comme ça. Où je pêche, je pêche dans une rivière dans le Beaujolais, et ben, ils en mettent. Bon, ben, l'eau est bonne, soi-disant, c'est de la truite, mais elle s'est peut-être acclimatée aussi, on ne sait pas, on n'a pas fait de prélèvements. Elle résiste peut-être mieux, je n'en sais rien. Le poisson, on ne va pas analyser l'eau de partout, hein. »

Un autre type de pollution ne donne pas envie de manger un poisson en famille :

« Non, sachant tout ce qui se déverse dans le Rhône, tout ça, non. Ben, vous prenez le cas flagrant du bassin du Grand Large, ils ont voulu le dévaser, ils ont dévasé, là-bas, ils ont dû dévaser pratiquement les trois-quarts du Grand large, après ça revenait trop cher de faire certaines parties. Et bien, le peu de sédimentation, parce qu'ils n'ont pas dévasé beaucoup, je ne voudrais pas vous dire de bêtises, je ne sais pas si c'est 70 ou un mètre de profondeur, sur je ne sais pas combien de largeur, ça a remonté toute la putréfaction et toute la pollution qu'il y avait sous la nappe, le sédiment. Beaucoup de poissons avaient fui le Grand large, ils s'en prenaient beaucoup plus mais des plus petits et dans la foulée, quelques uns ont, d'après les échos que j'en ai, parce que c'est pas ce qu'on dit aux informations, des gens avaient pris du poisson là-bas, en avait mangé et il y avait eu une intoxication alimentaire. Donc, ils avaient déconseillé de manger le poisson du Grand Large. »

C'est en quelque sorte une pollution de fond qui remonte à la surface :

« Ben, le fait seulement de dévaser le Grand Large.(...) Ben, c'est tout de la sédimentation en état de putréfaction, donc, on peut dire, grosso modo, c'est plus ou moins comme un égout, hein. C'est une grosse couche de merde, en parlant poliment, d'amalgame de sédiments et tout ce qui s'en suit et donc en surface c'est toujours traité par l'eau mais en profondeur, vous prenez un égout et puis vous le laissez 5, 6, 7 ans sans récupérer. Vous grattez un peu et vous avez la même odeur. »

Outre le cas particulier du Grand Large, plusieurs personnes ont en effet signalé un type de pollution de fond qui touche plus particulièrement les eaux stagnantes :

« Ben, c'est de l'eau qui n'est pas oxygénée, alors, c'est de l'eau morte, c'est de l'eau, toute la sédimentation, elle n'est renouvelée, il y a une putréfaction qui se fait et le Ph de l'eau est acide. »

C'est donc un phénomène indépendant des activités humaines mais qui peut avoir des conséquences sur la faune et la flore quand ce produit de fond se diffuse dans le bassin.

Un autre problème, plus spécifique, est présenté par deux pêcheurs que nous rencontrons. Selon le premier :

« Je sais qu'il y a des problèmes sur l'eau. Il y a des Suisses Allemands qui cherchent. Je ne sais pas si vous le savez un peu. Quand vous remontez sur le Rhône, je sais que les Suisses Allemands, tout, depuis longtemps ils regardent les phénomènes eau-poisson et tout. Parce qu'il y a un problème avec les pilules qui ne sont pas traitées les stations d'épuration. Vous avez les antibiotiques, avec la pilule. Eux, ils font des études là-dessus, il risque d'avoir plus que des mâles, plus que des femelles. D'après ce qu'ils disaient. Ça fait six, sept ans qu'ils sont là-dessus. »

Il précise :

« C'est des problèmes antibiotiques et pilules qui ne sont pas traités par les stations d'épuration, alors, il n'y aura peut-être plus que des mâles, on n'en sait rien, il y aura peut-être un comportement plus agressif s'il y a que des mâles ou des femelles, on n'en sait rien. Ça peut jouer sur le poisson. On voit bien sur un aquarium, vous mettez que des femelles, ça se bat. »

Lors d'un autre entretien, une personne aborde également ce sujet, mais avant de préciser sa pensée, elle s'inquiète d'une autre source de pollution :

« ça me fait penser à une émission que j'avais entendue sur France-Info, qui m'avait interpellée, c'était justement sur le sexe des poissons du Rhône, où il y a un problème, où apparemment il y aurait une forte pollution au niveau des hormones relâchées, lorsqu'on traite les eaux, et apparemment il y aurait des rejets aussi, médicamenteux. Et je vais en profiter pour aborder un sujet qui m'est, parce que je travaille en milieu hospitalier, et que je travaille sur les chimiothérapies et il y a une chose qui m'interpelle beaucoup à ce sujet. C'est qu'on traite les patients, on leur injecte des produits hyper toxiques, des produits qui sont rejetés par l'urine et les selles, et dans les hôpitaux, il n'y a pas de station d'épuration. Tous ces rejets vont, après, dans les fleuves. Donc, c'est des sels de platine, c'est des produits hyper toxiques et ça, je pense qu'il y aurait, enfin je ne sais pas, c'est étonnant qu'en milieu hospitalier il n'y ait pas de traitement des eaux. Que ça parte comme ça dans les eaux usées et que ça se retrouve dans les stations d'épuration, et ça se retrouve après dans le fleuve. » (...) « Forcément, ça doit certainement se retrouver dans le poisson, s'il vit dans une eau polluée, je pense qu'il doit accumuler ces différents produits toxiques. » (...) « Sur la santé des gens qui consomment le poisson, et ben, à long terme, ça sera une recrudescence de problèmes de cancers et autres, quoi. »

Notre interlocuteur reprend son idée de départ et s'interroge sur les conséquences et l'étendue de ce type de pollution.

« Je crois que les poissons étaient pêchés en aval du Rhône et je crois qu'ils étaient asexués ou il y a un problème de genre. Un problème hormonal, enfin, les femmes prennent la pilule, c'est pareil, la pilule, c'est des hormones, et les hormones, elles passent dans les stations d'épuration et elles se retrouvent diluées dans les fleuves. Mais bon, tout fleuve va à la mer et on peut imaginer que les poissons qui sont vendus dans le commerce, on consomme de plus en plus de poisson de mer et on peut se retrouver avec des taux de concentration de ces différents produits dans nos poissons. »

Les pêcheurs connaissent donc diverses formes de pollutions ayant touché le fleuve. Néanmoins, on peut se demander, s'ils construisent des indicateurs, leur permettant d'évaluer la qualité de l'eau.

Les contaminations les plus spontanément évoquées sont liées à l'activité industrielle. On se souvient plus spécifiquement d'événements accidentels qui marquent les esprits. Outre, les origines industrielles, les pêcheurs évoquent les pollutions agricoles (engrais, pesticides) et ménagères (sorties d'égouts, stations d'épuration). Enfin des pollutions de fonds dues à la décomposition de matières naturelles ou chimiques inquiètent également les pêcheurs.

Des indicateurs de qualité de l'eau.

L'étude des indicateurs propres aux pêcheurs permet de comprendre leur perception du milieu. Elle fait apparaître également des types de pollutions non signalées au chapitre précédent, mais néanmoins significatives puisqu'elles sont appréhendées directement par nos interlocuteurs.

Les pêcheurs sont souvent attentifs à leur environnement. Ils privilégient les coins tranquilles et visuellement agréables. Nombre d'entre eux expriment leurs regrets de constater la présence des déchets déposés par des promeneurs ou des gens qui mangent sur place et laissent leurs détritrus.

Pour certains, c'est une forme de pollution inacceptable :

« Il y en a une qui me touche beaucoup, c'est celle par bêtise humaine, c'est les gens qui jettent leurs détritrus, les gens qui ne respectent pas et ça je le déplore et je le vois pour les petites rivières, des fois, le week-end, on voit des bouteilles de bière qui dérivent, on voit tout un tas de choses désagréables. Il y a ça, il a les rejets chimiques, et puis le non-respect de l'être humain. »

L'un de nos interlocuteurs en appelle à une prise de conscience collective et plus particulièrement aux pêcheurs. Ces derniers auraient une responsabilité quant au respect des lieux :

« Ce qu'on voit, c'est visuel, la voiture qui a été jetée dans l'eau pour X raisons. C'est les bouteilles qui dérivent, pire encore, enfin pour moi, je trouve que c'est un crime, c'est le pêcheur qui va pêcher, qui laisse sa boîte d'asticots et qui jette tout avant de partir et qui ne respecte pas le milieu. C'est incompréhensible de la part de quelqu'un qui vient profiter du plaisir de la pêche. »

La pollution du fleuve et de ses abords par des matières solides est très souvent décriée :

« C'est comme ici, et ben, ça c'est bien et puis vous voyez des sacs plastiques, vous voyez des bidons, vous voyez des... Les gens par nature, sont sales, très sales. Il y a des poubelles qui sont aménagées de tous les côtés, bon, ben, sur cette berge, moi, je sais que je mets dans mon sac et j'emmène, mais les gens, ils jettent tous leurs déchets ici, que ce soit bouteilles de verre, ou les jeunes, ils s'amuse même à casser les bouteilles de bière dans l'eau, sur la berge. »

Un pêcheur se souvient d'un rejet aujourd'hui disparu. Le fleuve servait alors de réceptacle à des sorties d'égouts :

« Il y avait tous les excréments, il y avait les couches, il y avait les papiers WC, un peu de tout. »

La transparence de l'eau reste également pour les pêcheurs un critère de qualité. De fait, la couleur est un indicateur de première importance.

« Actuellement je pêche surtout les grands lacs comme Miribel, comme Chenavier, tout ça, donc, c'est de l'eau par infiltration, la pollution, vous en avez pratiquement pas. La qualité de l'eau est autre que celle-ci. Déjà, je pêche souvent en barque là-bas, le carnassier et tout, vous êtes à l'aplomb de la barque, même à 4, 5 mètres de fond, par temps clair, vous voyez le fond et l'eau vous la voyez bleue. Donc, c'est quand même un type de qualité, l'eau est assez correcte, assez potable, pratiquement pas de pollution. C'est de l'eau par infiltration. »

Un monsieur évite certains coins à cause de la couleur de l'eau :

« Je ne pêche pas en dessous des usines, l'eau, elle est polluée. A Lozanne, l'eau, elle est couleur noire. (...) Ben, il y a les usines de teinture qui colorent la rivière. Moi, je ne pêche pas là. Je pêche beaucoup plus haut. Je démarre, à partir des Ponts Tarrets. L'eau est plus claire, plus propre, c'est moins pollué. On arrive à faire de belles truites. »

Pourtant cette même personne constate que tous les pêcheurs ne partagent pas ses préoccupations :

« Il y a une usine de teinture qui rejette ses eaux traitées dans la rivière. Des jours, la rivière, elle est noire, elle est grise, elle est alors... non. Et à Lozanne, je vois, des fois, quand il y a l'ouverture de la pêche, je vois le nombre de pêcheurs qui pêchent, une fois, je me suis arrêté. J'ai dit, s'il y a des pêcheurs, il y a des poissons, oui parce qu'ils en lâchent. J'ai regardé l'eau, je ne voyais pas le fond, je ne voyais pas les cailloux. J'ai dit, non, moi je ne trempe pas ma ligne là-dedans. Je ne pêche pas là. Quand j'ai vu ce que c'était, j'ai dit non, moi, ça ne m'intéresse pas. »

Pourtant les pêcheurs distinguent la provenance des couleurs, certaines sont naturelles et ne doivent pas inquiéter :

« La Saône, elle est à peu près, c'est un fleuve, hein, bon, à peu près correcte. Des jours, elle est plutôt teintée quand il a fait des orages mais, c'est pas pour ça que c'est pollué. » (...) « Non, enfin, moi, je n'ai jamais vu. Je vous dis, on la voit boueuse quand il y a des orages, mais ce n'est rien ça. C'est toutes les rivières, tous les fleuves quand il y a des orages, bon ben ça traîne de la terre, elle est boueuse par moments, mais ce n'est rien. »

D'autres éléments dont la source est connue, font réfléchir, un de nos interlocuteurs :

« Il y a la couleur de l'eau et puis si vous avez des mousses en surface, comme là, il y a une station d'épuration. Il y a des moments, il y a des pêcheurs qui se mettent là, ça fait des mousses à la sortie, c'est les eaux qui sont rejetées. J'y crains un peu. Alors, on va croire que c'est pas pollué. » (...) « J'essaie de ne pas être autour de station, quoi. Surtout si je veux attraper du poisson que je veux garder. Si je viens pour faire des vifs, bon, ben, puisque je ne suis pas loin de la station, je fais des ablettes qui me servent de vif, oui. Je ne les mange pas, ça me sert de vif pour pêcher, mais quand je veux prendre du poisson que je veux garder, non, j'essaie d'être un peu plus haut ou un peu plus bas, le temps que ce soit dilué dans la Saône ce que renvoie la station. »

Notons qu'une personne interrogée à la sortie de cette station était justement là pour capturer des vifs et prétendait ne pas manger son poisson.

Des pollutions, dans le passé, ont été révélées par des tâches suspectes. Des transports de matériaux par les eaux du fleuve sont parfois sujets à questions :

« Bon, il y a l'histoire de couleur des eaux. Bon, ça une eau trouble, elle est troublée parce qu'il a plu, c'est des orages, ce n'est pas mauvais. Et puis, il y a l'eau, des fois, elle est troublée, on ne sait pas pourquoi, ben, il y a eu un lâcher, on ne sait pas, en amont, c'est arrivé, on le voit sur les journaux. Ben quand ils nettoient un barrage. Et, quand ils lâchent, ça vient d'un seul coup, c'est sale. C'est pas une couleur qui est naturelle comme quand il y a un orage, ça ne fait pas beau. Alors, il faut qu'ils nettoient les barrages, aussi, parce que ça c'est toujours fait mais quand même, ça devrait être fait plus souvent, moi je pense, que ça n'amène pas... ça charrie toutes sortes de saloperies. Quand ça nettoie les rives, il en vient de la saloperie. Bon, les crues, c'est naturel. Moi, je dis que ça ne fait pas de mal non plus parce que ça nettoie. Quand ça passe sur la digue, là, il est venu sur le terre-plein, je l'ai vu là, avant qu'il y ait le barrage, et bien là ça nettoie, mais ce n'est pas souvent aussi. »

Certaines pollutions sont très voyantes et le doute ne demeure que peu de temps :

« Et puis il y a d'autres pollutions aussi, ben, on vous dit : la Saône, on s'est aperçu qu'il y avait une nappe noirâtre et puis les pompiers ont installé un barrage flottant. Bon, c'est dissipé. C'est dissipé, on y croit, et ben, ça passe ici, ou bien si ça passe par le canal, ça arrive à Givors. Alors, tout réuni, et ben... »

La pollution semble, pour certain, disparaître avec la couleur suspecte, bien qu'une part d'inconnue subsiste :

« Après je pense que ça se dilue dans la masse, ça ne joue pas trop sur le poisson, j'espère. Tant qu'on nous dit rien, on fait confiance. Tant qu'on ne dit pas que la station d'épuration, elle pollue parce qu'elle rejette des lessives ou des trucs qui peuvent polluer. »

Il arrive que la pollution cachée au fond de l'eau, celle qui n'est pas à portée de vue immédiate, apparaisse au grand jour :

« On allait à la pêche au canal. Bon, mais je n'y allais pas bien, c'était sale. » (...) « Par les péniches, attention, quand elles remontent ou quelle descendent, ça brasse, hein. Bon ben c'est sale, l'ensemble du trafic des bateaux, il y a une pollution, on ne peut pas l'empêcher, hein. (...) Bien, c'est tout ce qu'il y a au fond, ça bouge. Un bateau qui passe, il brasse, comment on dit, tout ce qu'il y a, il brasse la merde au fond et puis ça remonte en surface. Pendant un moment c'est sale, s'il en passe plusieurs, et il suffit que dans la journée il en passe des dizaines. Regardez, quand ça se jette à Grigny, le Rhône n'a pas la même couleur à la sortie du canal qu'à l'embranchement qui remonte sur Vernaison, donc heu. Et ça, on ne peut pas l'empêcher, c'est dans tous les canaux. Quand ils passaient, les gros bateaux, les Citernas, les Rhodanias, dans le Rhône, il en passait beaucoup moins, et puis il y avait moins de tirant d'eau, les moteurs étaient moins puissants, et bien, il y avait aussi un brassage d'eau. Quand ils passaient, pfff, ils ramenaient les saloperies au bord. »

Parfois, la vue et l'odorat sont mis en émoi et alertent le pêcheur :

« Généralement aux algues, aux sédiments, qu'il y a au fond de l'eau et éventuellement si c'est du genre pyralène ou mazout, tout ce qui s'en suit, on voit tout de suite les reflets bleutés sur les berges. Et puis l'odeur, elle s'en ressent. Et puis alors, vous allez dans le canal, qui est de l'autre côté là-bas, quand ils décantent les cuves à mazout des péniches, ah, vous les sentez. Vous pêchez un poisson, déjà, l'odeur, vous le sentez. Ils nettoient tous leurs cuves. » (...) « C'était surtout les taches bleues sûrement de mazout ou de gasoil ou ce que déversaient les usines, beaucoup plus haut au-dessus du barrage. Et là, bon, c'était flagrant, ça faisait des taches, des plaques, dans les moindres recoins d'eau que ce soi, ça stagnait dedans et vous le voyiez hein. Rien qu'à l'odeur, en hiver, on n'y sent pas spécialement, mais en plein été quand il fait une certaine chaleur, vous le sentez, hein. »

D'autres pollutions sont produites par une accumulation de matières visibles à l'œil nu comme nous l'indique ce pompier à la retraite :

« Par contre, il y a une chose, je vous l'ai dit, en 1994 ou 95, il y avait un limon qui se produisait au bord du Rhône là. Il y avait une épaisseur de, pas du limon, c'était comme du mazout, au bord, sur les graviers, une petite bande toujours noire. Alors, un jour, les pompiers, on était intervenu pour ça, à Vernaison. Il y avait un riverain qui m'avait appelé un soir, il y a cette nappe au bord, c'est pas bien bon, il faudrait faire des prélèvements et puis les pompiers il faudrait que vous y alliez. Et puis sont venus des officiers de Lyon, le service de la pollution. On avait fait des prélèvements, c'était du mazout, qui au fil des années, le Rhône était très bas, il s'était accumulé au bord. »

Plusieurs pêcheurs nous ont parlé de mousses qui parfois, les incitent à chercher un autre coin plus agréable :

« Et puis alors, ce qui avantageait, il y avait la station d'épuration, il y avait Pierre-Bénite, mais les égouts, tous les égouts, Irigny tout ça, il y avait beaucoup d'égouts des villages, des villes riveraines qui se jetaient au Rhône, dans le vieux Rhône, de notre côté. Tout ça réuni, ça faisait une pollution. Le matin, vous aviez comme des bulles de savon, des tâches blanches, ça venait au bord et ça faisait ce matelas. »

Et un autre pêcheur :

« Bon, quand ça fait de la mousse qui vient au bord, que ça sent mauvais, ou quoi que ce soit, c'est sûr que ce n'est pas encourageant pour pêcher.(...) il peut y avoir, on arrive, il y a de la mousse, ça sent mauvais. Pour nous, c'est une pollution, pour nous, c'est une eau qui n'est pas propre. Après la pollution qu'on ne voit pas, ce n'est pas forcément la meilleure. »

La sensation de plaisir reste l'indicateur le plus sûr :

« Je l'interprète, que quand je vois ça, je vais ailleurs, voilà comment je l'interprète. Je ne suis pas chimiste, je ne vais pas m'amuser à prendre des éprouvettes, à faire des analyses. Mais, bon, quand je vois que ce n'est pas agréable, je vais ailleurs. Il faut quand même, avant tout, que se soit un plaisir. »

En revanche, le courant, l'eau vive, sont des facteurs de renouvellement des eaux et la présence de certaines espèces de poissons avère sa qualité :

« Et 96, en 97, quand ils ont rouvert les lônes, ils ont fait le site des lônes, qu'ils ont mis le barrage, envoyé plus d'eau, et qu'ils ont du mettre la mini-turbine après, plus de courant, et c'est parti, on n'en voit plus. L'eau est revenue, elle est claire, pas cette année parce qu'il y a eu des petites crues, mais elle était claire, on voyait le fond au bord. C'est bon signe, ça été remis des écrevisses, des goujons et des vairons. Chose qu'on n'avait pas vue depuis une dizaine d'années. »

Cette remarque est confirmée par un autre pratiquant :

« Et bien disons qu'on était bien content de pêcher des vairons et des goujons. C'est valable depuis une petite dizaine d'années, on refaisait vairons, goujons, enfin, beaucoup d'ablettes, tous ces petits poissons, qui sont quand même fragiles et qui, normalement, quand l'eau est trop polluée, on n'en trouve plus. Enfin, c'est ce qui se passait à une certaine période, et on en refait depuis un certain nombre d'années. Dans la logique, dans la chaîne alimentaire, comme on dit, c'est-à-dire, à partir du moment où de l'ablette ou du goujon qui reviennent, où l'on a de la perche en quantité, que l'on a du black-bass qui est de retour dans nos eaux, on n'en n'avait quasiment plus. Automatiquement, au-dessus, on a les gros carnassiers qui sont en quantité également. Pour nous, ça paraissait être dans la bonne voie. Quand on voit des articles comme ça dans le journal, évidemment, ça refroidit. »

Sur la Saône, le même critère est mis à l'épreuve :

« Ben, vous voyez, ça peut paraître bizarre mais je la trouve plus propre qu'il y a dix, quinze ans. Et bien, c'est que des poissons qui n'étaient plus en Saône et qui reviennent comme le goujon. Les eaux sont moins polluées. »

Un pêcheur explique :

« Quand vous trouvez des rivières où vous avez, ce qu'on appelle, les vairons ou les goujons, sachant que le goujon, c'est un poisson qui aime l'eau très propre, très pure, quand vous trouvez un endroit où le goujon revient, c'est que l'eau, s'est quand même bien améliorée, la qualité de l'eau s'est bien améliorée. »

Aussi, la disparition de ces espèces est un indice inquiétant :

« Il y a cinq, six ans en arrière, on arrivait à en prendre là-bas, le goujon revenait et ça a duré une année, deux années, et après, plus rien. » (...) « C'est que la qualité de l'eau, elle a reçu. »

Les caractéristiques et les modes de vie des poissons permettent une compréhension de leur plus ou moins grande résistance à la pollution :

« Oui, plus résistants. La truite est un poisson très fragile. La truite est toujours en mouvement dans le courant, donc, elle et plaquée au fond ou entre deux eaux, beaucoup moins sensible mais un peu moins sujette. Les poissons de fond sont beaucoup plus touchés par la pollution. Il n'empêche que, même les poissons de surface sont touchés plus facilement, ils sont plus fragiles. »

D'autres animaux sont des indicateurs de la bonne qualité des eaux :

« La Saône n'est pas tellement polluée parce qu'il y a des collègues qui ont trouvé des écrevisses et des grosses moules. Des moules, grosses comme ça ! »

Pourtant les pollutions successives font douter certains pêcheurs de la validité de leurs indicateurs :

« On dit que le goujon se développe quand l'eau est propre. Dans le Gier, allez voir, le Gier, il est pollué. Allez voir Internet, il y a de tout dans le Gier, du cyanure, du mercure. »

La flore comme la faune, est prise en compte dans l'évaluation de la qualité de l'eau. Des algues parfois observées laissent à réfléchir :

« La végétation, heu... oui, par exemple, cette espèce d'algue qui se développe là, qu'on..., c'est bizarre, en surface, qui se développe à certains endroits, qu'on n'avait pas. Que, moi j'avais jamais vu. »

Les avis divergent. S'agit-il d'un indicateur de bonne santé du fleuve, ou au contraire d'une pollution chimique favorisant leur prolifération ? Les nitrates ou le manque d'oxygène font partie des éléments explicatifs évoqués. Cependant rien n'est sûr, pour nos interlocuteurs :

« Comme il n'y a pas beaucoup d'eau, comme on dit, il manque de l'oxygénation quand il y a manque d'eau, hein. Il y a certaines herbes qui ne pousseraient pas s'il y avait de l'eau, cette année au grand Rhône, là, les autres années, où l'on était l'autre jour, il y a des herbiers immenses. On les voit, ils dépassent, et puis ça fait des jolies fleurs. Cette année, il n'y en a point. Pourquoi ? Parce que, le Rhône, il s'est situé jusqu'au mois d'août, il était toujours, à deux mètres de la côte qu'il est aujourd'hui. Donc les herbes n'ont pas poussé. Et dans le bassin, moins, parce qu'il y a moins d'eau. Alors, manque d'eau, manque d'oxygène, les algues, c'est peut-être pas des algues de pollution. J'en ai parlé une fois avec un gars du CNR, oui. Il me dit, c'est des herbes qui viennent parce qu'il y a un manque d'eau. Alors, on les fauconne, ça fait comme une pelouse quand on fauche, huit jours après, il faut re-faucher. Et bien, c'est ce qui s'est passé là. »

Mais qu'en est-il de ces algues ?

« Des algues de pollution, je ne sais pas si s'en est. J'ai posé la question, on m'a dit, c'est le manque d'oxygène. Bon, le manque d'oxygène, mon réflexe, c'est un peu l'algue de pollution qui, il fait chaud, c'est une algue de pollution. Mais est-ce qu'elle est mauvaise ? Peut-être pas. Le poisson, il y va dedans, il recherchait l'été dernier, il se cachait dedans. Le soir où j'étais, quand je pêchais, j'allais pêcher à raz les herbes pour prendre des perches. Non, les pollutions, je pense, non. Puisqu'on en voit ailleurs, en Saône, il y en a, dans l'Ain, on en voit aussi, dans les étangs, on en voit aussi. Quand il y a manque d'eau, qu'il fait très chaud et puis que l'eau se réchauffe, que la température, il y a des plantes qui poussent comme sur le sol. Moi, je pense que c'est un peu la même chose. Et puis il y a les algues

de pollution bien sûr, celles qui gênent, avec les produits qu'on rejette, ça. Et quand ils font des prélèvements aussi, il y a une époque, ils prélevaient les résidus des gens, qu'ils jetaient, les Eaux et Forêts. C'étaient les Eaux et Forêts, ils prélevaient des herbes dans le Rhône, des graviers, des coquillages pour voir. Ils devaient regarder aussi la pollution. »

Certains avis sont plus précis comme dans l'exemple suivant :

« C'est de l'eau par infiltration. Il y a des endroits, où, la pollution, vous pouvez la voir par rapport à certaines algues, urticantes, certaines algues qui poussent quand l'eau est sale ou polluée, oh, je serais incapable de dire le nom. Mais ce type d'algue pousse quand l'eau devient croupie et stagnante. Donc, ça c'est un signe de pollution. Je saurais la reconnaître, mais vous dire le nom, je ne me rappelle plus. » (...) « Une algue urticante et une autre. Une algue qui prend tout l'oxygène de l'eau. Elle se développe... »

Des hypothèses sont formulées :

« Il y a des algues, je vois la Saône, j'imagine qu'il y a quelques années, il n'y avait pas autant d'algues que ça, l'été, il y a une prolifération d'algues, il y en a un peu aussi en amont du Rhône et ça c'est dû, je pense, à la présence de l'azote. C'est dû aux lessives et autres. Et donc, il y a une accélération de ces algues qui ne sont pas très bonnes pour l'eau, quoi. Elles peuvent, à longue échéance, plus ou moins polluer l'eau aussi. Il y a aussi une pollution végétale, quoi. La stagnation des eaux, ça fermente, ça pourrit, et ça peut effectivement détruire le poisson. S'il n'y a pas suffisamment d'eau. Cette année, on n'a pas de problème, ça a été une année hyper humide, enfin, il y a eu pas mal d'eau. Il n'y a pas eu de problèmes de sécheresse et tout, mais c'est vrai que quand il y a un petit débit, le fait qu'il y ait beaucoup d'algues, ça peut engendrer des pollutions et puis des destructions, enfin une perte d'oxygène pour les poissons. »

Parfois, ce n'est pas la présence des algues qui pose question, mais les changements qu'elles subissent :

« Et, puis là, tout ce qui est faune aquatique, les herbes, les algues, tout ça, elles changent de couleur, on les voit putréfier, pourrir et il y a un relent d'odeur aussi. »

Un de nos interlocuteurs a remarqué des anomalies sur les poissons. Ces dernières résulteraient des effets de pollutions :

« Ben, déjà, le poisson, quand vous le prenez, le mucus, il a changé, il perd beaucoup de ses propriétés de lissant. » (...) « Le mucus du poisson, c'est la protection qu'il a. Donc, c'est son anti-corps. Donc, si un poisson, si vous l'essuyez avec un chiffon, vous le remettez dans l'eau. Il va repartir deux secondes, il va mourir. C'est ce qui lui permet de glisser dans l'eau. »

La mort d'animaux interroge un pêcheur. Pour lui l'hypothèse d'une pollution semble plausible :

« Même les animaux, que ce soit les cygnes, les canards ou même beaucoup de rats qui en sont morts. Et, il y a au mois de juillet, au sud de Feyzin, là-bas, j'ai trouvé un castor mort. Pas de coup, rien, donc, c'est un castor qui a été empoisonné. Maintenant, par la pollution, par quoi, on ne sait pas trop. C'est même dommage. Sinon, je crois que les gars de l'ONF ou les gardes fédéraux pourront vous en dire beaucoup plus que moi de ce côté là. »

En revanche, la diversité et l'apparente bonne santé des poissons demeure un critère de qualité. Ce qui inquiète, c'est au contraire la mort inexplicée des poissons :

« Ah non, en Saône, vous avez de tout, vous avez de toutes les variétés. (...) Il y a un peu tous types de poissons. La Saône, il y a du poisson. Et on ne voit pas de poisson au bord, crevé, apparemment de maladie ou autre, donc, heu. Parce que c'est arrivé à des endroits où, j'ai eu vu des endroits, en vacance, des endroits, où des poissons, on en voit au bord qui sont crevés, bon, on se demande de quoi, ils sont morts. Là, non, on n'en voit pas. »

Parfois, au contraire, l'indicateur de pollution est spectaculaire mais la provenance peu explicite :

« Ah, oui, avec certaines usines, il y en a eu des pollutions. Il y a certains jours, où, on s'est réveillé avec les poissons le ventre en l'air, quoi. Mais on ne sait pas d'où ça venait. »

Les pêcheurs construisent des indicateurs sensibles pour évaluer la qualité de l'eau. L'aspect visuel du « coin de pêche » et de l'eau est fondamental quant à l'appréciation qualitative. Les cinq sens captent des indices révélateurs de l'état de l'eau et de l'environnement.

Par ailleurs, la connaissance de la faune, de la flore et du fonctionnement des cours d'eau permet d'entrevoir des dysfonctionnements, de comprendre des

La pollution du Rhône au PCB caractérisée par une absence d'indicateurs.

Les indicateurs habituels de la qualité de l'eau des pêcheurs sont, on l'a observé précédemment, d'ordre sensitif. Dans leur pratique, ils se fient généralement à leur vue, leur odorat, le toucher et aussi au goût de l'eau et de la chair des poissons. Or, avec les micro-polluants et plus particulièrement avec la pollution au PCB, tout indice que cet ordre semble faire défaut.

« Je ne sais pas, je ne peux pas vous dire. Parce que vous voyez, quand on nous apprend qu'un fleuve, il est pollué, c'est du PCB. Vous allez au bord du fleuve, vous regardez, vous ne voyez rien, hein. On ne voit rien, nous, on ne sait pas. C'est les analyses qui déterminent la pollution. Nous, apparemment, là, si ça se trouve, la Saône, elle est polluée, on ne le sait pas. On nous le dira peut-être dans quelque temps. La Saône, arrêtez de pêcher, elle est polluée. »

Un monsieur confirme :

« Mis à part les rejets humains dans Lyon, dans le Rhône, les industries. Et ça, il n'y a que les gars des eaux avec les fédéraux qui peuvent le voir, ils font des analyses sur place et puis ils voient, c'est voyant, hein. Le reste, pour nous pêcheurs, il y a certains types de pollution que nous on n'est pas apte à voir, on peut pas voir. Une pollution de fond, on ne peut pas la voir. Le mercure, on l'a su, parce qu'ils l'ont dit, sûrement que quelqu'un l'a su, il y a eu une erreur, donc, on l'a su par les informations, le pyralène, pareil. »

Et la surprise est de mise :

« ben, oui, quand on voit la pureté de l'eau et on est loin de penser qu'il y a un polluant. L'aspect visuel, c'est vrai qu'elle est belle, elle a des reflets bleu-vert, elle est magnifique quoi, c'est un fleuve magnifique. Et le fait qu'elle soit polluée de Lyon jusqu'à la Méditerranée, c'est un gros problème. Et, je ne sais pas si c'est un problème qui pourra être résolu, si ça va se diluer, parce que, je crois que lorsqu'il y a des crues, ça rebouche les boues et tout ça et que ça diffuse parce que apparemment c'est ancien. »

Par ailleurs, cette pollution de longue durée au PCB remet en cause le pouvoir épurateur du fleuve :

« Logiquement, si on augmente un débit d'eau, il y a plus de courant, donc à la base, ce qui devrait être logique, c'est que c'est beaucoup plus propre, beaucoup plus sain. Seulement, s'il y a une pollution en amont, ça pollue aussi bien d'un côté que de l'autre. Donc, c'est comme s'il n'y avait rien de fait, quoi. »

Cette discussion entre deux pêcheurs confirme ce propos :

« C'est vraiment scandaleux qu'un beau fleuve comme ça, soit pollué. Il faut qu'ils trouvent une solution. Au moins qu'ils arrêtent d'en mettre dedans et les inondations nettoieront le fleuve. »

« Oui, mais ça fait vingt ans que c'est dedans et ça n'a rien nettoyé. »

« Oui, mais s'ils continuent d'en mettre. »

La pollution au PCB interpelle une personne : comment la reconnaître dans la vase et pourquoi n'est-elle pas nettoyée par la force du courant ?

« C'est un produit qui est sur les graviers. Quand on voit à vingt centimètres d'eau, un gros gravier et puis dessus, il y a une couche, ben ça c'est normal. C'est de la vase, c'est de l'amas comme on dit au Rhône. Et puis il y a peut-être ce sédiment qui s'est solidifié dessus, on ne le reconnaît pas, on ne sait pas. Sur les pierres, au fond, il y a des roches.

Il y a des rochers comme ça, le sédiment, il doit être là. S'il ne s'en va pas, puisqu'il ne s'en va pas. Il se diluerait avec les crues, parce que le Rhône, quand il cavale à des milliers de mètres cube heure, on dirait, et bien, ça va laver, mais ils ont l'air de dire que cela ne lave pas les sédiments. Même en cas de crue. C'est là, que ça demande explication. Alors, bien sûr, si on voulait nettoyer les sédiments, alors là, c'est une autre paire de manche, hein. »

Ce qui inquiète particulièrement les pêcheurs à propos de la pollution du Rhône, c'est justement le manque d'indicateur explicite.

« Si l'eau est trouble, ça peut être juste à cause d'un orage, parce qu'il a du vent, du pollen qui tombe, on le voit cela. Toutes ces choses, on les voit mais les choses les pires, on ne les voit pas. Le danger des pollutions, c'est celles qui ne se voient pas, les produits industriels, c'est le pire. »

En outre, les effets de la pollution ne sont pas explicites. Rien n'indique une quelconque anomalie.

« Et, bien oui, parce que la pollution actuelle, on ne voit jamais un poisson ventre en l'air. Ce qui est effarant. Il y en a, qui vous disent, oh mais, c'est pas pollué, il y a pas de poisson, on voit pas de poisson crevé. Je dis oui, mais s'ils résistent. Ils ont des vaccins, on ne sait pas, les poissons, comment ils se protègent. Parce que je dis, il y a 30 ans, ils n'avaient rien pour se protéger. En 24 heures, ils ont crevés, ils ont disparus. »

Pourtant tous les indicateurs positifs semblent de retour dans le Rhône : présence d'une grande diversité d'espèces dont parfois même, les plus fragiles, celles qui justement attestent, selon l'ordre des classifications halieutiques, de la bonne qualité de l'eau. Autre élément troublant, les poissons « se défendent bien » et semblent en bonne santé. Par ailleurs, ils sont savoureux. Pas de poisson mort, pas d'algue particulièrement suspecte, aucun signe n'engage le pêcheur à la méfiance :

« J'ai jamais vu de poisson avec des problèmes qu'on pourrait dire génétique. »

En outre, les pêcheurs ont de grandes difficultés à s'imaginer et à donner forme au PCB :

« Vous me demandiez comment j'imagine le fond. J'aimerais bien qu'ils nous disent comment ils font leurs prélèvements et où ils le trouvent. Si c'est accumulé autour des pierres par exemple. »

Ainsi, un autre monsieur se demande-t-il comment le PCB est transformé dans l'usine de retraitement :

« Si celle-ci est installée au bord du Rhône, c'est qu'on doit utiliser l'eau pour nettoyer les transformateurs. Alors, sous qu'elle forme le produit est-il rejeté dans le fleuve, liquide, sous forme de poudre ? L'eau du fleuve étant constamment renouvelée par le flux naturel, comment se fait-il que l'on constate une accumulation du produit ? »

L'ensemble de ces questions ouvre la porte au doute et entraîne d'autres questions que nous examinons ci-après.

Les micro-polluants sont souvent indécélables à partir d'indices sensibles. Les pêcheurs sont informés de ce type de pollution par des sources extérieures : médiatiques, scientifiques, administratives et politiques. Toutefois, ils ne parviennent pas à imaginer la forme, la consistance du micro-polluant.

Effets de la pollution sur des éléments extérieurs à l'activité pêche.

Nombre de pêcheurs évoquent la chaîne alimentaire et s'interrogent sur des effets engendrés par la pollution du Rhône. Un de nos interlocuteurs évoque ainsi la pratique d'un de ses compères : « *Un gars qui pêche ici, il ramène ses ablettes chez lui et les fait manger à ses poules. Quels effets cela peut avoir sur les poules* », s'interroge-t-il ?

Une autre remarque nous est adressée :

« *Les canards, ils mangent, puis ils se déplacent et se font tirer par un chasseur qui vont les manger.* »

La question des oiseaux migrateurs est par ailleurs, soulevée à plusieurs reprises dans nos entretiens. C'est la faune en général qui pourrait être touchée :

« *Vous me direz, les pêcheurs, c'est pas la majorité des gens qui va à la pêche, des riverains, mais c'est quand même une chose, la pêche, des poissons et puis la faune aquatique. Parce qu'on parle des poisons, la faune, les plantes, elles doivent subir, hein ?* »

Mais l'eau du Rhône est aussi prélevée pour l'agriculture et cela inquiète certains de nos interlocuteurs :

« *L'eau, on nous dit pas l'eau qu'on pompe qui sort à la tour de Millery à la station de pompage, qui pompe toute la journée, qui irrigue jusqu'à Yzeron là-bas, Brindas, Millery, les arbres fruitiers, les cultures maraîchères, c'est l'eau du Rhône. La basse vallée du Rhône, hein, toutes cultures, c'est tout arrosé par le Rhône.* »

Des conséquences néfastes sont envisagées :

« *Eh ben, moi je pense que si les poissons ça leur va dans les graisses, ça doit aller, sur les fruits et les légumes, ça doit pas être bien bon pour les fruits non plus. Sur la terre ou dans un potager ou n'importe où, hein ?* »

Ailleurs, on nous indique que :

« *Ils pêchent dans les plans d'eau du département, mais ils savent pertinemment qu'on pompe l'eau du Rhône pour les alimenter. Des plans d'eau artificiels, genre la Combe Gibert ou la Madone. Il n'y vont plus non plus. À partir du moment où c'est de l'eau pompée dans le Rhône, il n'y vont plus.* »

Pourtant, l'information semble faire défaut :

« *Ah, pour l'instant on ne sait pas trop. Il y a rien de vraiment précis, il n'y a aucune info de ce côté-là.* »

D'autres bassins sont alimentés par l'eau du Rhône, ce sont ceux, nombreux, qui caractérisent la Camargue. Les activités liées à l'eau dans ce secteur, sont-elles touchées par la pollution, s'inquiète ce monsieur :

« *Alors, je crois en Camargue, il arrive dans l'estuaire, là-bas, il se divise en bras et bien, ça, ne doit pas être bon, non plus, et la pêche, ils en vivent là-bas. Il y a des parcs, je crois bien qu'il y a des huîtres là-bas. Ils en vivent de la pêche là-bas. Ça arrive là-bas, alors tous ces sédiments comme on dit, on s'interroge, hein.* »

Un homme se méfie de l'eau du robinet, il ne boit que de l'eau vendue en bouteille.

Un second pêcheur revient à la question de l'eau de consommation et s'interroge sur le traitement des PCB :

« *Si l'eau, justement, vous prenez les stations d'épuration et, tout ce qui est eau, ça les traite les PCB, mais savoir, avant, les traitements d'eau, comment c'était fait, parce que, quand on remonte bien, même l'eau du robinet, les PCB, depuis quand ça traite les PCB. Si on remonte tout en arrière vraiment, même l'eau. Et oui, l'eau qu'on*

consommait parce que maintenant , ils les traitent les PCB, les nouveaux, les stations. Les appareils qui étaient en Bretagne comme aux Etats-Unis, il y a longtemps qu'ils ont des ... qui traitent les PCB comme les nitrates. Mais savoir depuis combien d'années, l'eau, elle est traitée sur les PCB et les nitrates, on ne sait pas. »

Pour certains, l'eau du Rhône est dangereuse et cela interdit la pratique d'activités liées à cet élément. Ainsi, un homme pense qu'il ne faut plus se baigner dans le fleuve car on peut boire la tasse... Une autre personne affirme :

« Ah bien, je pense que les gens qui vont faire du ski nautique, de l'aviron ou je ne sais pas quoi, ils doivent se dire : ah, bien si jamais j'ingère de l'eau, les conséquences que cela peut avoir pour leur santé, je pense en effet, oui. »

C'est un avis qui est partagé :

« Moi, j'ai un gars qui faisait de la barque, de l'aviron je crois, tout simplement, qui m'a dit oh, cette année, je vais arrêter, on verra l'année prochaine. Donc, ça ne doit pas être le seul, hein. »

La question du risque sanitaire est sous-jacente aux diverses réactions passées en revue. Dès lors, il convient d'interroger les pêcheurs sur leur connaissance des répercussions possibles de la pollution sur la santé humaine.

Les pêcheurs s'interrogent sur d'éventuels effets d'entraînement de la présence des micro-polluants dans les cours d'eau. Le gibier d'eau n'est-il pas porteur des produits toxiques au fil de la chaîne alimentaire ? L'eau prélevée pour l'irrigation des terres agricoles, les étangs de pêches et de baignade n'occasionne-t-elle pas la pollution des secteurs qu'elle arrose ? Les fruits et légumes, poissons d'étangs présentent-ils des dangers à la consommation ?

Connaissance des répercussions de la pollution sur la santé.

La pollution inquiète et de nombreux pêcheurs ont abandonné la pêche sur le Rhône, d'autres continuent à fréquenter ses berges, mais rejettent systématiquement le poisson à l'eau. Certains exercent leur activité comme si de rien n'était. Pourtant, tous nos interlocuteurs s'interrogent sur les effets possibles de la présence de micro-polluants dans l'eau du fleuve et des effets sur la santé.

« Je connais des amis qui y pêchaient depuis des années, qui sont déçus, qui viennent là maintenant (sur la Saône). Ben, oui, quand ils prenaient un brochet ou un sandre dans le Rhône, ils le mangeaient et maintenant, ils n'y vont plus parce qu'on ne sait pas ce qu'on va manger. Et ils en mangeaient certainement depuis qu'il était pollué. »

Des personnes opteraient *a priori* pour le principe de précaution :

« Si demain, ils annonçaient que la Saône est polluée aux PCB, j'arrête de pêcher là, c'est sûr. Ou tout du moins, je viendrais peut-être pêcher un petit moment, mais je relâche tout ce que je touche. Ah, oui, je ne m'amuserai plus à en manger. Bon, c'est pour cela, tant qu'on nous dit pas que c'est pollué, je continue à pêcher, à manger le poisson que je garde. Je garde le poisson que je mange. »

On s'arrête parfois au simple constat de l'inconnu :

« Je ne sais pas exactement comment ça s'appelle cette pollution, mais il paraît que c'est très grave. Il y a des gens qui ont mangé du poisson pendant 20 ans, et bien voilà, on ne sait pas où cela peut aller. »

D'autres espèrent encore pouvoir profiter du poisson du Rhône. L'un d'entre eux, dans l'expectative, ne se résout pas à se débarrasser de belles prises :

« Un pêcheur a attrapé sept sandres depuis début septembre, il les a gardés, et les a mis au congélateur en attendant les résultats. Les sandres faisaient la maille et se sont de très beaux poissons. »

Ce monsieur non plus, n'est pas entièrement résolu à se défaire de son poisson :

« Mais en n'ayant pas d'information, on se dit, bon, ben, ça va tomber à zéro, quoi. On va se dégoûter, les pêcheurs, quoi. On remet à l'eau, mais de temps en temps, si je prends un brochet cet hiver, ça va être : je le mange, je le mange pas. Ma femme va me dire, ah je vais pas te le faire. Ah, non, non, il faut pas le manger, vous ne pouvez pas le donner à quelqu'un. Ben, je vais le remettre à l'eau. Comme on dit, c'est la pêche à présent de partout, il faut le remettre à l'eau. On va arriver à ça, comme dans les pêches dans les réservoirs, dans les lacs : il est interdit de consommer le poisson et de l'emmener. Vous prenez votre poisson et vous le rejetez. »

Deux pêcheurs sur la Saône ont longtemps mangé le poisson du Rhône et ne s'inquiètent pas :

« oh lala, ça fait 20 ans qu'on en bouffe ! »

« Moi, j'en mangeais deux, trois, par semaine, ah, oui, j'ai toujours été pêcheur, j'ai toujours été pêcheur. Moi, je mangeais le brochet, je mangeais les ablettes. » (...) « Oh, non, non, je n'ai pas d'appréhension. J'ai mangé du poisson pendant des années et puis je ne sais pas, il faudrait en manger quand même, beaucoup, beaucoup... »

Des réflexions sont avancées pour relativiser le danger :

« Si vous mangez un poisson de temps en temps. Parce qu'il ne faut pas oublier que le poisson a quand même un cycle de vie éphémère. Un gros carnassier de 10 kilos, vous n'en prenez pas beaucoup, hein. Ça a 11 ans, 12 ans. Ça a 12 ans de vie. Vous prenez un poisson, la plupart des poissons que vous prenez, ils ont deux, trois ans, avant qu'ils soient chargés en PCB. Si, sur les carpes, moi je pense. Ça vit quand même très longtemps, les grosses carpes, je pense peut-être que c'est un poisson plus touché que les autres. Parce qu'elle vit plus longtemps, vu qu'elle se charge petit à petit. Ou sur les très, très gros poissons. Ah, ça a un espace de vie qui est très court. Les ablettes, oui, plus le poisson est gros, plus il doit être chargé. Je ne sais même pas s'ils y ont regardé ça, par rapport au poids du poisson. C'est sûr que cela doit jouer. Bien oui, l'alimentation, vous prenez la pollution petit à petit, plus vous avez pris un nombre d'années, vous avez ingurgité des années, plus votre poisson est infecté, voilà. Le reste, un jeune poisson, avant qu'il soit chargé. »

Une dame se fait plaisir de temps en temps en cuisinant pour elle ses poissons préférés. Elle applique cependant, le principe de précaution pour ses enfants :

« Quand j'ai envi, je vais chercher deux, trois perches et je les mets à la poêle, il n'y a pas de problème. Celles de la Saône, celles du Rhône. De toute façon, si ça fait vingt ans que j'ingère du poisson du Rhône qui est pollué, ce n'est pas maintenant en arrêtant d'en consommer que je vais me sauver, et donc... Par contre, je n'en fais pas manger à mes enfants. Ils ont vingt ans, je ne leur en fais pas manger. (...) Je ne leur en donne pas. Non, ben non. J'ai trop peur que mes enfants de vingt ans ne puissent pas avoir d'enfants. C'est quand même l'un des grands bonheurs de la vie. » (...) « Surtout, qu'ils ont bien dit que c'était important de ne pas en faire consommer aux enfants, aux gens en âge de procréer, etc., etc. Alors, je ne vous dis, pas, les mamans, c'est complètement... »

Pourtant, la pollution du Rhône ne pourrait être qu'un symbole d'un mode de consommation général qui laisse la place au doute et à la méfiance :

« Maintenant, ce n'est pas dit que ce qu'ils mangent et qu'ils achètent dans le commerce soit meilleur que mes perches que je pêche. »

À la réflexion, la pollution du Rhône est peut-être une des causes de maladie :

« Ecoutez, j'ai vu des tas de gens autour de moi, mourir de cancer, parce que, malheureusement, à l'heure actuelle, c'est quelque chose dont on parle de plus en plus. Alors peut-être qu'on les détecte mieux, peut-être il y a plein de raisons à cela. Avant ils mourraient à trente ans d'une rage de dents (...) Il y a de plus en plus de cancers, on en est à une personne sur dix en France. C'est quand même inquiétant... On ne sait pas si ça vient du Rhône. » (...) « Oui, je me suis interrogée, surtout qu'autour de moi, j'avais une période, enfin, quand je faisais de la compétition, beaucoup de concours. J'avais énormément de pêcheurs dans mes relations amicales et autres. On a quand même eu plusieurs cas, beaucoup de cas, moi je trouve, beaucoup trop de cas, de gens qui ont eu des problèmes. »

La peur touche certaines personnes alors que d'autres tentent de les rassurer :

« Il y en a qui ont peur. Il y a certains gens qui ont carrément peur. Je connais une dame, un coup, on lui a donné un poisson, un de ses amis, quand elle a su ça, elle a mangé ça, et ben, elle a pris peur. Moi, je l'ai revue, elle m'a dit : tu te rends compte, j'ai mangé une truite du Rhône, c'est pollué. Elle a pris peur. Je lui ai dit, j'en ai mangé pendant trente ans, j'ai eu d'autres problèmes qui ne sont pas dus à ça. »

Un interlocuteur a eu l'occasion de se renseigner auprès de médecins :

« Ils ne disent trop rien. Ils n'ont pas envie de répondre. Ils doivent certainement savoir d'autres choses, mais ils n'ont pas envie de répondre. Moi, je pense en effet, qu'ils ont certaines informations qu'ils ne veulent pas divulguer. »

Certains obtiennent quelques renseignements dans des revues :

« Ca va dans les graisses, d'après, j'ai un bouquin là. Un magazine qui parle du PCB. Le poisson, il avale les sédiments, surtout les poissons de fond, il paraît surtout les carpes, les brêmes, les chevènes. Tous les poissons, les sédiments il peut y avoir des sédiments à dix centimètres de profondeur comme à six mètres. Il ingère, il ingère et ça va dans les tissus graisseux et ben, il ne crève pas, on n'en voit pas, mais il est contaminé, quoi. Il résiste peut-être à ce produit, il est costaud quand même le poisson pour qu'il... Mais l'homme, il paraît que se pourrait être cancérigène et il a de grandes chances, hein. Puisqu'on dit bien, le plomb, etc., les nitrates, tout en fait partie, hein. »

Un informateur relate également les aléas de la chaîne trophique :

« Comme ils ont dit aux informations, consommé en trop grosse quantité ça donnerait une intoxication alimentaire. Maintenant, si vous tombez sur un banc de poissons, où il y a du..., je ne sais pas si le pyralène a été jusqu'à là-bas, si vous tombez sur la couche où il y a le mercure, ben, vous êtes atteint du saturnisme, hein, derrière. Le poisson est atteint et les gens qui consomment le poisson qui se traîne là-bas dedans, pareil, hein. »

Le PCB n'est pas le seul produit suspecté d'affecter la santé des gens :

« Oh ben, c'est pas tellement bon, ils disent bien, les pesticides et tout ça, moi, je dis, ça agit sur l'organisme, sur toutes les maladies que les gens puissent avoir aujourd'hui, le cancer il n'y en a jamais tant eu. On a beau dire qu'on le soigne etc., ouais, ouais, mais tous ceux que je connais qui l'ont, ils ne restent pas dix années derrière, hein. Et puis il y a certainement d'autres maladies, ce qu'on respire... Alors, est-ce que tout ce qui tombe, il y a aussi des retombées chimiques, les usines chimiques, il n'y a pas que ça. Tchernobyl, il y a vingt ans, il y a encore des retombées, il y en eut, on nous l'a caché. Tout est lié après, on fait un amalgame et on dit tout ça, ça tombe sur les sols et puis ça tombe dans l'eau et puis... »

D'autres interlocuteurs évoquent également les eaux de pluies qui s'écoulent dans le fleuve et entraînent des produits nocifs pour la santé. Certains en deviennent très fatalistes :

« de toute façon, tout est pollué ! »

Un homme s'interroge sur le contact de la peau avec les sédiments pollués au PCB :

« Ils disent bien cette année, la baignade n'est pas interdite, sauf manger du poisson. La baignade et ni l'irrigation, il me semble, j'avais vu sur le journal. Mais ça, moi, je suis sceptique, hein. Vous allez dans l'eau, vous restez dans l'eau pendant une heure ou deux. Vous marchez sur les sédiments, vous avez le contact. »

Des situations écologiques spécifiques peuvent provoquer des problèmes dermatologiques ou d'autres maladies :

« Ben, on peut attraper des verrues, des verrues plantaires, des boutons, des mycoses, et même des maladies génitales pour les femmes. » (...) « Comment on le sait ? Pour vous en citer, certains plans d'eau ou étangs ou lacs qui sont fermés comme, je citerai pas les noms mais il y en a eu dans l'Ain, il y en eut dans l'Isère. Il y a eu une pollution. C'était de l'eau stagnante, de l'eau morte, très peu d'arrivée d'eau. Donc, il y a des gens qui ont attrapé des maladies génitales, tout ça, des boutons, de l'herpès, et des verrues plantaires. »

On évoque un autre type de maladie liée à la pratique de la pêche :

« La fameuse maladie qu'on attrape à cause de l'urine du rat. On en a connus qui en sont morts. Bon, mordu par un brochet. Certainement que le brochet, il avait autre chose qu'une rage de dents. On en a eu quand même plusieurs cas dans notre entourage. »

Un pêcheur, pharmacien dans un hôpital lyonnais, s'inquiète des rejets directs dans le Rhône de déchets hospitaliers dont il ne connaît pas les conséquences possibles sur la santé.

Notons enfin, qu'il nous a été signalé à plusieurs reprises que les personnes d'origine asiatique continueraient à manger le poisson du Rhône:
« cela fait partie de leur culture, ils pensent qu'avec leur mode de préparation il n'y aurait pas de problème pour la consommation » nous dit un pêcheur.

Nous savons de longue date que cette population est consommatrice de tous les types de poissons du Rhône. Lors d'études précédentes, des pêcheurs professionnels nous confiaient qu'ils achetaient toutes les espèces présentes sur leurs étals car ils savaient cuisiner même celles réputées pour leurs nombreuses arrêtes. Cela nous est confirmé par un pêcheur à la ligne :

« Un jour, il y en a un qui vient, je les remettais à l'eau. Il me dit, oh non, Monsieur, ne faites pas ça, moi je les mange, ces poissons. Et ben, je lui dis, si tu veux. Je te les donne même. Alors, je lui en avais donné. Et puis quand il me voyait à la pêche, pêcher à la mouche, il y a deux ou trois ans, et ben il s'asseyait et puis il me disait, et bien, quand vous en aurez, vous me les donnerez. Et ben, je lui disais, et bien tiens, j'en ai, ou alors, attends un moment, je vais bien en prendre un ou deux et ils les mangeaient, ils en faisaient des terrines, il m'expliquait. Ils en faisaient au barbecue. Bon, il était bon. Mais le poisson du Rhône, par lui-même, il est très bon. »

Un autre homme observe les mêmes pratiques :

« Les Asiatiques qui sont en face, qui sont d'ailleurs et qui viennent pêcher ici. Eux, ils pêchent et ils mangent. » (...)
« Pour eux, c'est, riz, poisson, c'est la base alimentaire, chez eux dans leur pays, hein. Vu que la viande est hors de prix, vous prenez n'importe quel type de poisson, vous leur donnez, ils le mangent. »

Mais ont-ils changées leurs habitudes alimentaires depuis que l'on connaît le problème de pollution sur le Rhône ?

« Ils s'en foutent. Il y en a quelques-uns qui en ont conscience, que je connais, qui pêchent la carpe comme moi et tout. Certains le mangent, ou ils le revendent à des amis, ça c'est leur problème et d'autres qui sont comme moi, qui relâchent, tout le poisson. Mais eux, autrement, on va dire à 80%, dès qu'un poisson est pris, il sort de l'eau. Que ce soit un poisson de deux, trois kilos, parce que je crois que maintenant, il y a une réglementation, je crois que c'est 5 ou 6 kilos et une certaine taille, le poisson fait 15, 20, 30 kilos, ils l'emmènent, pareil. Et c'est quand même dommage. »

Notre interlocuteur ajoute :

« Eux, ils sont sans pitié, tout poisson pris, tout le poisson est mangé. J'en ai même vu certains pêcher dans certains endroits où c'est pratiquement, certains poissons du Rhône, où il y a tous les égouts, ou certaines rivières ou certains plans d'eau, j'y pêche rarement, et eux ils s'amusent à pêcher et à manger le poisson, ah, infecte. Vous avez une ancienne gravière qui est du côté de St-Priest, on la voit de la rocade, il y a une marre où maintenant, il y a tous les

déversements d'eau de pluie d'autoroute qui se jettent dessus. Avant, de toute façon, c'était plus ou moins propre. Il y a des pollutions régulièrement là-bas dedans, vous avez des taches de mazout, de tout ce que vous voulez et tout. Ils ont été là-bas jusqu'à pratiquement vider la marre et ils ont mangé tout le poisson qu'il y avait là-bas dedans. Aberrent ! Ils sont au courant, ils ont des connaissances sur la pollution, mais ils s'en foutent. Ça fait partie de leur alimentation. Eux, ils sont persuadés que la manière dont il le prépare, ils le nettoient et tout, le poisson, après, est propre à la consommation. C'est faux, c'est dans les chairs après. C'est dans la peau, c'est dans les chairs. Ça, ces gens-là, on ne pourra pas les empêcher. »

Le doute s'installe quant aux conséquences sur la santé de la consommation de poisson.

Nous relevons trois types d'attitudes face à ce doute.

Certains adoptent un principe de précaution et cessent de manger du poisson, ou pour le moins, n'en font pas manger à leurs proches. D'autres s'appuient sur un raisonnement pour relativiser la gravité du danger et adapter leur pratique : le risque pourrait varier en fonction du nombre de poissons et des espèces consommés. Enfin, la pollution des eaux s'inscrit dans l'ordre des choses : tout est contaminé et puisqu'il faut mourir, autant consommer le poisson et ne pas s'interroger de trop.

De nombreux pêcheurs en moins au bord du Rhône.

L'activité pêche est en régression depuis plusieurs années, mais la pollution actuelle du Rhône aurait accentué le phénomène.

« Et puis maintenant, le Rhône, comment il est, ça ne donne pas envie d'aller pêcher » déclare amèrement un homme d'une cinquantaine d'années.

Les pêcheurs que nous rencontrons constatent la diminution du nombre des amateurs sur les rives du fleuve :

« Comme on nous a dit, comme on a lu, le Rhône est pollué depuis le 27.02. Le 26. 01, je vais peut-être à la pêche, si j'avais pris du poisson, je l'aurai mangé, on n'en parlait pas le mois d'avant et d'un seul coup, le couperet est tombé et le fleuve est pollué comme on n'a jamais vu depuis des décennies. Alors, ça a jeté un froid, les pêcheurs et bien ça y est, ils ont déserté petit à petit. On arrive à tous se connaître, les pêcheurs, la semaine, le dimanche moins parce que moi, j'y vais pratiquement pas. La semaine, on se connaissait, on discutait, et quand on a appris ça, mais c'est pas possible qu'on nous dise ça ! Comme ça subitement et il y avait peut-être à voir aussi, c'est que les permis, il n'y avait que trois semaines qu'on les avait achetés. Si on avait dit ça au mois de décembre, ça allait être une hécatombe, quoi, hein. Mais ça s'est connu, les permis, comme je vous le disais l'autre jour, la vente des permis, la maison qui est sur la place, ça s'est ressenti, bon c'est les trois quarts des pêcheurs qui n'en prennent plus cette année à Vernaison. »

La pollution du Rhône est souvent mise en relation avec le prix du permis :

« Les pêcheurs, encore le retraité, il peut aller ailleurs, etc. bon, on y va la semaine, mais le gars qui y va que le dimanche ou le week-end, il est dégoûté, quoi, il ne va pas payer. Comme je vous dis, moi je paie, je prends un permis avec le timbre « grand ouest », ça me fait 84 €. Autrement, c'est 71 €. S'il en prend un pour lui, un pour sa femme, s'il a deux gosses et bien il va ailleurs sur une autre activité. Il y avait du monde sur les deux rives. Sur les pourtours du bassin j'avais compté 36 pêcheurs. Je n'ai jamais revu ça . J'y ai été encore hier, j'étais tout seul, si il y en avait un le soir. »

Un vendeur d'articles de pêche de Givors déclare :

« Le Rhône est boudé, les gens partent sur des étangs privés ». Et, selon lui, pour certains de ses clients, s'en est fini de l'activité pêche : « Les gens qui ont 70 ans et qui ne peuvent se déplacer sur d'autres rivières ou étangs, ils ne pêcheront plus de leur vie. »

Un autre commerçant parle de sa clientèle :

« Je sais pertinemment que les gens qui allaient au Rhône au moins une fois par semaine, ils n'y vont plus.(...) Ils n'y vont quasiment plus. Alors, ils se rabattent sur les plans d'eau, la Saône, ils se rabattent sur la Saône. » (...) « Je peux vous dire que j'ai senti nettement que les gens avaient peur et n'allaient pas pêcher au Rhône. Alors, il y a ceux qui vont ailleurs et puis il y a ceux qui ne vont plus du tout. Alors qu'on a déjà subi, un gros déboire au niveau de la pêche comme dans tous les loisirs, parce qu'il n'y a pas que la pêche, il faut être objectif. (...) Tous les loisirs ont subi une baisse... Déjà qu'on a subi une baisse de ce côté-là, en plus avec les problèmes de pollution qu'on a, il ne faut pas être trop exigeant actuellement pour vendre des articles de pêche. »

Une évaluation nous est proposée par la responsable d'un magasin :

« En pourcentage, je peux dire que, sur les gens qui vont pêcher au Rhône on peut dire qu'il y en a 80% qui n'y vont plus. Les pêcheurs acharnés, ils se sont rabattus ailleurs. Ils vont en Saône, et je vous dis, ils vont dans les plans

d'eau, mais on va dire que les 30%, ce que j'appelle mes 30% de « pêcheurs de soleil », et bien je ne les ai pas. Les cartes à la journée, c'est vraiment le permis type de la personne qui va à la pêche, on va dire, moins de dix fois dans l'année, et qui y va surtout quand il fait beau, ce que j'appelle mes petits pêcheurs de soleil. Et bien un impact énorme sur les cartes à la journée. J'en ai vendu, même pas la moitié de ce que j'ai vendu l'année dernière. Donc, ça veut bien dire ce que ça veut dire. »

Pour le commerçant, cette pollution est ressentie comme un mauvais coup sur son activité professionnelle car non seulement, il peut mesurer le manque à gagner immédiat, mais l'activité pêche perd également des amateurs potentiels :

« Ceux qui ne paniquent pas trop, ils continuent d'aller à la pêche, mais ils remettent leur poisson à l'eau, vivant.

Mais, bon, ceux qui ne paniquent pas trop et qui vont à la pêche régulièrement, ce sont des gens qui y vont très souvent mais ça n'a rien à voir avec le petit pêcheur. Donc, déjà, qu'on a une baisse de pêcheurs, si en plus, les petits pêcheurs qui vont à la pêche l'été, des fois, ça leur plaît, ils y vont un peu plus souvent dans l'année et ça fait peut-être un futur pêcheur acharné, et bien cette année, on a une année perdue, quoi.

Il n'y aura aucun pêcheur acharné par rapport, justement, à leur petit loisir d'été. »

« mi-mai, les ventes de permis sont en baisse pour les carnassiers et pour l'ablette. »

Aussi :

« Le nombre de magasins diminue avec le nombre de pêcheurs »

Le constat de la baisse de l'activité pêche sur le Rhône, nous invite à connaître dès lors, comment et quel type d'information a circulé dans le milieu halieutique.

Depuis plusieurs années l'activité pêche est en régression. Cependant, la pollution du Rhône accentue le phénomène et nombreux pêcheurs préfèrent abandonner le Rhône pour des étangs privés. Les vendeurs d'articles de pêche subissent des répercussions économiques et certains pêcheurs menacent de ne plus payer leur permis.

Le manque d'information et l'incapacité d'agir.

De nombreux pêcheurs ont pris connaissance de la pollution du Rhône au PCB par les journaux et les médias audio-visuels :

« J'ai entendu comme tout le monde, je lis les journaux, ils ont annoncé l'an dernier qu'il était pollué sur une partie de l'Ain, et du département du Rhône et cette année, ils nous ont dit qu'il était pollué jusqu'à la Méditerranée, alors, aux PCB. »

Cependant des points restent obscurs et l'on éprouve parfois le besoin d'être rassuré et d'exprimer son désarroi. Ainsi, un pêcheur viennois s'arrête-t-il à la Maison du fleuve Rhône pour se renseigner sur la pollution et pour savoir s'il était possible de pêcher et de manger le poisson du Rhône. Il déclare :

« On ne sais pas quoi penser, on ne sait pas si c'est noir ou blanc. D'accord, c'est interdit à la consommation, mais on ne sait pas si une fois de temps en temps, si c'est vraiment dangereux. Et puis, c'est quand même malheureux, on pêche de beaux poissons, on ne peut pas les manger. »

Certaines personnes, minoritaires, prétendent en avoir entendu parler depuis longtemps :

« Ben ça a été caché pendant..., hein, Roland, ça fait combien, nous, au canal, ils en parlaient déjà. (...) Parce que si on remontait les articles sur Le Progrès, il doit y avoir, 25, 26 ans, ils en avaient parlé déjà. Ah, oui, déjà à l'époque, mais vu que les, à l'époque, il n'y a pas eu de plainte de déposée par les entreprises de pêche, c'était resté sans suite. Mais si vous remontez les archives du Progrès, il a des articles qui datent de pas mal d'années. Ils parlaient de ça. (...) Ils en parlaient déjà à l'époque, pour dire, ça se savait déjà à l'époque. Après, ça a été enterré, il a fallu que ça ressorte un petit peu là ou que ça aille plus et que tout le monde dise : qu'est ce qui arrive ? »

« Le Rhône, c'est comme une maladie, c'est comme si on disait à quelqu'un qu'il a une maladie mais qu'on ne lui explique pas ce qu'il a. Parce que pour nous le Rhône, c'est ça, on l'aime, on aimerait savoir ce qu'il a » affirme un pêcheur au bord du fleuve.

Pour la plupart des personnes interrogées, aujourd'hui, l'information est déficiente. Ce qui étonne, l'ensemble des pêcheurs, c'est le temps écoulé. Pourquoi avoir attendu pour annoncer la présence de PCB dans le Rhône ?

« D'abord, il n'y a pas d'information là-dessus. On nous a dit que c'était pollué aux PCB, au pyralène, mais s'en était resté là. A l'époque, on a pas parlé que c'était nocif, risque de cancer, de-ci, de-là. C'est pour ça que c'est marrant que ça n'aille pas plus loin. Des informations, quand même, pendant trente ans. On a toléré des tas de produits. »

Dans les entretiens, deux personnes évoquent le passage aux normes européennes pour le taux de PCB toléré dans la chair des poissons. Serait-ce l'élément nouveau déclenchant l'interdiction de la consommation du poisson ? La première en a entendu parler par l'intermédiaire d'un ami, mais s'interroge sur l'interprétation que l'on peut en faire en lien avec la pollution actuelle :

« Alors, pareil, lui aussi, il doit se renseigner, il lit beaucoup... Il m'a dit : les normes européennes ne sont pas les mêmes que les françaises au point de vue, produits toxiques, PCB, etc. En France, elles sont beaucoup plus inférieures qu'aux normes européennes. Alors, à présent, on applique les normes européennes, donc, on dit, « on est au seuil de la pollution, arrêtons ». Et avant, on était peut-être pollué, mais comme on était en dessous, et bien, on disait rien. Alors, c'est oui, c'est non, on ne sait pas. Et ça personne nous le dit ! »

L'autre personne, de par son métier, est amenée à en discuter avec de nombreux pêcheurs :

« J'ai beau leur expliquer que c'est une histoire de normes et pas de taux mais les gens, ils ont peur quoi. Il n'y a rien à faire. (...) On est passé aux normes européennes, donc on sait très bien qu'avec les normes européennes, on ne passe plus au niveau du taux de pollution qu'on autorisait au niveau français. »

Son magasin d'articles de pêche tient lieu de point de rencontres et d'informations pour les amateurs de pêche.

« Tous les jours. Il n'y a pas un jour, où il y a au moins une ou deux personnes qui me posent la question. »

Elle met donc à leur disposition, les documents et renseignements relatifs à la pollution :

« Et bien ce qui est marqué dans l'arrêté préfectoral. De toute façon, je l'avais affiché. Ce qui était marqué dedans, je leur faisais lire, on en discutait, mais c'est sûr que les gens sont dégoûtés. Il y a de quoi. »

Toutefois, les interrogations sont nombreuses et entraînent des doutes :

« Mais bon, c'est déplorable parce que, soit on nous a menti pendant des années et puis heu..., l'eau était polluée de façon à ce que cela nuit à la santé de tout le monde, soit c'est uniquement juste une histoire de norme, le fait que l'on soit passé aux normes européennes, qu'elles sont inférieures aux normes françaises. C'est une bonne chose. Cela veut dire que l'on ira sur des eaux beaucoup plus propres. Mais dans ce cas-là, je ne vois pas pourquoi les médias ont fait un tapage pareil. »

Aussi, son analyse oscille-t-elle entre deux hypothèses

« Ma lecture, c'est ça. Ou, on nous a menti et on nous a laissé consommer du poisson qui aura des nuisances pour la santé. Dans ce cas-là, je pense en effet qu'ils ont bien de la chance que les gens ne se mobilisent pas, hein. Parce que je pense qu'en effet, il y aurait de quoi. Ou alors, les normes européennes sont beaucoup plus draconiennes, et tant mieux. Mais bon, on s'y fera. »

Dans le doute, c'est le mode d'information qui est incriminé puisqu'il pourrait avoir des conséquences sur les pratiques dont notre interlocutrice a du mal à mesurer l'ampleur.

« Elles sont, d'après ce que j'ai lu dans les comptes-rendus, elles seraient à peu près quatre fois inférieures aux normes françaises. Donc, c'est normal qu'on est dans le rouge dans ce cas-là. Mais bon, aller raconter aux gens qu'il faut plus du tout qu'ils consomment du poisson du Rhône parce qu'il y a de gros risques pour la santé. C'est ce qu'ils ont mis dans les journaux de partout. Ça fait peur, il ne faut pas. On ne peut pas faire autrement que d'avoir peur. »

Les pêcheurs se renseignent auprès de leur Fédération mais un certain fatalisme semble s'installer :

« Ils ont quand même des gens qui s'occupent de ce genre de chose. Et puis envers les associations qui s'occupent des permis comme l'ULPL qui s'occupe du secteur du Rhône, de la Saône et des plans d'eau qui vont avec. Déjà, des fois, ils ne sont même pas au courant ou ils n'ont pas les infos ou, « ben, attendez, je vais me renseigner », et puis ça dure des semaines. Il m'est arrivé plusieurs fois d'aller pêcher à un endroit et de trouver que c'était bizarre ou de trouver de l'huile ou je ne sais quoi, des produits gras, etc. Bon, je leur téléphonais. Bon, et bien on va envoyer un gars faire des prélèvements, etc. Bon, bien, il n'y a jamais de retour derrière de toute façon. Et puis de toute façon, ils n'ont pas les moyens de vraiment agir. Les gens qui polluent réellement continueront de polluer tant qu'ils le voudront bien. On n'a pas du tout la sensation qu'on ait un pouvoir quelconque. Ce n'est pas vrai. J'ai siégé au conseil d'administration de la Fédération dans plusieurs commissions et je sais pertinemment qu'on n'a pas un pouvoir... »

Résoudre les problèmes de pollutions semble particulièrement compliqué :

« Je ne sais pas réellement si vraiment, ils ont suffisamment de pouvoir pour régler ce genre de problème. On le voit bien dans les petites rivières avec les petites associations qui s'occupent de leur parcours et de leur rivière correctement, parce qu'ils s'en occupent correctement. Les problèmes qu'ils ont pour arriver à régler ne serait-ce qu'un tout petit problème de déjection dans un truc sauvage là. Pour arriver à régler ça, c'est énorme. Il faut voir le nombre de paperasseries et de démarches que ça fait faire. »

De nombreux obstacles se présentent et pourraient dissuader les initiatives contribuant à lutter contre des pollutions.

« Et en plus quand on arrive à faire faire quelque chose, que cela va jusqu'en préfecture, ça disparaît, alors, c'est désolant. »

Plusieurs dossiers seraient ainsi, restés sans suite :

« Il n'y a pas de suivi derrière. On n'a pas la sensation que ça sert à quelque chose de se démener. Il y a très peu de réponse et de retour positifs par rapport à tous les efforts que cela demande à la base. »

C'est par hasard qu'un autre pêcheur avait eu des informations au bord du Rhône il y a quelques années :

« Un jour il a le CDROG, C.D.R.O.G., je crois, il y a cinq ans, quatre, cinq ans, avant la pollution, ils faisaient un prélèvement sur le Rhône et ils autopsiaient. Alors, ils avaient la tente d'opération, les seringues, ils ouvraient le ventre aux poissons, ils prélevaient ce qu'ils avaient mangé, la chaire. (...) Il y avait des hotus, de tout, il y avait des silures. Alors je leur avais demandé, et bien, expliquez-moi. Et bien, on voit ce qu'ils ont absorbé. Et, à ce moment-là, on ne parlait pas de PCB, très peu, le plomb, non plus. Alors, il est bon ou pas bon ? Je voulais savoir, j'avais ma canne à pêche sur le dos, c'était le soir. Non, mais allez-y, par rapport en dessous du canal, donc Givors, Vienne, là-bas, c'est pas bon, mais là, vous êtes en régression, c'est pas trop mauvais. Ce n'est pas parfait, mais c'est loin de ce que c'était avant. Regardez, il a des goujons et des vairons qui sont là. Ah, oui. C'était avant 2005. Depuis je ne les ai pas revus. Je ne sais pas s'ils existent toujours. Je pense qu'ils viennent et on ne les voit pas, mais ils devraient venir souvent. Ça devrait se faire par semaine ou tous les mois. »

Notre pêcheur souhaite donc une systématisation de la démarche.

Des prélèvements sont donc faits, mais aucune divulgation des résultats d'analyses ne semble prévue, selon notre interlocuteur :

« Rien, personne. Si l'on ne se trouve pas sur les bords du Rhône. Mais on leur dit, vous allez en Mairie après ? Non, non, personne ne nous demande. C'est pour cela, moi, je dis, des cas comme ça, c'est grave. Quand on fait des contrôles comme ça, la population, doit être informée. Leur dire, non attention, c'est pas bon, il ne faut pas y toucher, n'allez pas dans l'eau. Alors, on nous dit, cette année, vous pouvez aller vous baigner. Les gens qui se baignent boivent la tasse. On en avale quand on se baigne, plus ou moins, de l'eau. Je ne sais pas. Alors, au fil des jours, on va peut-être en parler plus. Alors, il y a les élections municipales, il y a d'autres préoccupations, alors, il faut laisser ça pour plus tard, mais en attendant, ben... Je vous dis, ce n'est pas normal qu'on a mis 25 ans pour en parler, puisqu'on sait qu'il y a 25 ans que cette usine rejetait ce produit dans le Rhône. A ce moment-là, il y a quand même bien des gens de l'époque, des ingénieurs, ces gens-là, c'est des cerveaux, il devaient bien savoir que le PCB n'est pas bon. »

Notre pêcheur souhaiterait donc un dispositif d'information au public plus régulier et organisé:

« Bon, je dis, quand ils viennent, ces organismes, ils y en a sûrement plusieurs types, ils viennent, ils devraient passer en Mairie. La mairie, par voie d'affiches, au Rhône, les premiers concernés, on irait, les pêcheurs, les retraités. Moi, j'y serais, j'irais voir pour savoir. Non, on ne sait pas. Le résultat, on ne sera peut-être jamais, hein. Ça devrait être dans la presse. Il y a la presse du Grand Lyon, il a le bulletin municipal tous les trois mois, on n'en parle pas ».

Notons par ailleurs, que des pêcheurs aimeraient obtenir des précisions par rapport à la pollution aux PCB. En effet, certains nous signalent que tous les poissons sont interdits à la consommation. Néanmoins, un homme s'interroge sur les différentes espèces. Celles qui vivent au fond de l'eau ne devraient-elles pas être plus touchées que les poissons de surface ? Les petits poissons ayant une espérance de vie réduite à quelques années seulement, et donc moins longtemps exposés au poison que les espèces vivant très longtemps, ne sont-elles pas moins dangereuses à la consommation ? Les carnassiers qui se nourrissent de nombreuses autres espèces sont-ils plus « pollués » ? Aucune information précise n'est parvenue à ce pêcheur qui déguste de temps en temps ses plus belles prises dans le Rhône et dans la Saône.

« C'est des métaux lourds, c'est des dépôts au fond. C'est pour cela, c'est un dépôt qui se fait sur la vase, sur les herbes. Hein, tout ce qui est lourd, c'est au fond de l'eau. C'est pour cela que les espèces de poissons ne sont sûrement pas toutes touchées... entre un poisson de surface, je vous disais que la vie éphémère, l'ablette ça ne vit pas longtemps, un poisson de surface. Oh, ils mangent bien des algues un petit peu, sur les bords, ça doit être moins, sur le lit, je crois que ça doit être plus concentré avec le courant, sur les entonnoirs, les couloirs du milieu, les dépôts. Je ne pense pas que tout soit touché, ça m'étonne. Bon, petit à petit, ils y verront un petit peu plus clair, parce que je crois qu'ils vont faire aussi des études sur la Saône, liées aux poissons. Parce que de toute façon, ils migrent aussi. On n'est pas loin du Rhône, ils remontent quand même. »

De nombreuses questions restent donc en suspens et animent les conversations de pêcheurs.

La plupart des pêcheurs ont connaissance des pollutions par les médias.

Cependant l'information reste incomplète. Si de rares pêcheurs prétendent avoir entendu parler des PCB depuis longtemps, la majorité d'entre eux ont appris l'interdiction de consommation du poisson avec surprise et s'étonne qu'aucune mesure de protection n'ait été prise depuis vingt ans.

Le mode d'information des usagers du fleuve est incriminé. Si certains de nos interlocuteurs ont observé ou demandé des analyses, jamais, ils n'ont obtenu

Sentiment de mensonge, d'avoir été floué.

Dans un magasin d'articles de pêche de Saint-Genis-Laval, la pollution du Rhône :
« C'est le sujet de conversation quotidien. »

D'après notre interlocutrice, un sentiment d'incompréhension anime une colère partagée par ses clients :

« Ils ne sont pas contents. Ils ne sont pas contents, parce qu'ils disent qu'on s'est moqué d'eux, qu'on les a pris pour des andouilles, qu'on devrait leur rembourser leur permis de pêche, que c'est inadmissible qu'on les ait leurrés, quoi ! Ils ont la sensation de s'être fait leurrés. »

La question du prix du permis et des enjeux financiers revient souvent dans les conversations que nous recueillons auprès des pêcheurs. Des attentes s'expriment à propos de l'engagement de la Fédération de pêche :

« Ben, non, on n'a pas d'info. C'est pour ça. Moi, il n'y a pas assez de contrôle. Les Fédérations de pêche, vous ne les voyez jamais, là. Les gardes-pêche, c'est leur rôle. Bon, je sais qu'ils ne sont pas nombreux, ils ont beaucoup de surface à contrôler, à surveiller. Mais, on ne les voit pratiquement pas. Par eux, l'information pourrait remonter, parce qu'ils voient les pêcheurs et puis ils verraient s'il y a des poissons, des volatiles, etc. La Fédération, ben, ils ne savent pas trop quoi vous dire à présent. Ce qui compte, c'est que les permis il y en ait toujours autant, mais je ne crois pas. »

Les conditions de pêche se dégradant, le prix du permis paraît dès lors excessif :

« C'est vrai que la pollution, c'est vraiment un fléau, vous ne pouvez pas vous battre contre un géant. Donc, on subit, on fait avec. Ce qui est déplorable là-dedans, c'est que le permis de pêche, il est ce qu'il est, et il coûte quand même relativement assez cher pour ce que c'est. Les eaux se repeuplent naturellement, mais bon, je trouve que c'est cher pour ce que c'est, pour pêcher dans des conditions pareilles. »

Une des personnes interrogées insiste sur le rôle de la presse :

« Aussi bien par les médias, puisque apparemment, bon, ils montent un petit peu en mayonnaise quelque chose qui, alors au lieu d'exposer le fait réel, il monte en mayonnaise, puisque leur but à eux, c'est de vendre de la feuille comme ils disent. J'ai discuté il n'y a pas longtemps, justement avec un gars. Je ne veux pas m'étaler là-dessus parce que je n'ai pas à divulguer des choses mais il m'a bien dit, il m'a dit, de toute façon, si l'on donnait l'information pure et dure sans fioriture, on vendrait qu'une fois un article et puis ça serait fini. Alors qu'ils en ont besoin pour remplir leurs journaux. Donc, automatiquement il faut qu'ils brodent autour... Alors les gens sensés et on va dire un petit peu, qui ne paniquent pas trop, ils savent bien ce qu'il en est, mais les autres, ils paniquent complet. »

La méfiance envers les médias est un sentiment partagé :

« Et bien peut-être les médias, je n'en sais rien. On a monté en épingle. Et oui, on en a comme ça, on en met comme ça. On a vu la grippe aviaire, bon, d'un seul coup, on n'en a plus parlé. Ça a été quelques années avant, les moutons, la tremblade des moutons, c'était tout foutu, on brûlait tous les moutons, et puis d'un seul coup, pff... »

Les autorités politiques, scientifiques sont le plus souvent critiquées :

« Alors tous ces gens bien savants, s'ils nous ont dit pendant vingt ans, on peut consommer le poisson du Rhône, pourquoi d'un seul coup, ils nous disent on ne peut plus. C'est là, la question qui est très importante. Sinon, ça veut dire que pendant vingt ans, ils ont laissé faire et puis maintenant, d'un seul coup, ils se couvrent. Chouette ! Norme européenne, on va pouvoir mettre un petit chapeau pour se protéger de tout ce qu'on a dit pendant vingt ans et se

décharger de toute responsabilité. C'est monstrueux une chose pareille, mais bon, s'ils étaient les seuls. Le problème, c'est que ça devient tellement courant ce genre de comportement que les gens, ils finissent par même plus se révolter, même plus se poser de questions. Parce qu'ils vont en parler pendant dix minutes au magasin, ils vont se défouler en disant, moi, je veux qu'on me rembourse mon permis de pêche, c'est inadmissible et tout, et puis après, c'est fini. Il ne faut pas vous imaginer qu'il vont aller militer, ce n'est pas vrai. »

Par ailleurs, les interdictions successives par secteurs limités du Rhône ont, semble-t-il, porté un discrédit aux autorités :

« Et puis au-dessus de l'année 2006, on en a encore parlé un petit peu sur Lyon, on disait que ça arrivait juste vers le pont Raymond Point Carré à une période. C'était marrant, hein. Il y a des petits entrefûlets sur le journal, je ne les ai pas tous découverts. Grand Large, pont Point Carré, on se disait, avant que ce soit là... L'année dernière, c'est au mois de, à l'automne, au mois de septembre, octobre, ah c'est au confluent, c'est stoppé au confluent ! Moi, ça m'a fait rigoler. Je veux bien admettre qu'il y a le barrage de Pierre-Bénite, on arrête beaucoup de choses, mais on n'arrête pas la pollution. Le PCB, il passe, et les poissons aussi. »

Pour certains de nos interlocuteurs, l'évocation de ces différentes temporalités appelle une comparaison avec l'accident de Tchernobyl et « le nuage atomique qui s'arrêtait à nos frontières » considéré comme un mensonge qui pourrait en générer d'autres :

« La pollution, s'arrête au barrage de Vaugris, ils nous prennent vraiment pour des imbéciles. »

Par ailleurs, une réglementation plus modérée est souhaitée par un retraité :

« Il ne faut pas la cacher aux gens, la pollution. (...) Il ne faut pas aller trop loin non plus, mais enfin ça joue beaucoup sur la pêche. Bon, vous ne voyez plus personne sur la pêche. Et puis, il y en a qui appliquent aux pieds de la lettre. Ça a été un petit peu trop de précaution, il ne fallait pas dire qu'il ne fallait pas en manger. Là comme ils ont fait, interdiction totale, pour les pêcheurs professionnels, oui, pour le reste. Le père qui va à la pêche, qui allait, qui se pêchait un ou deux poissons, qui se les mangeait, et ben ces gens-là, ils ne pêchent plus quoi. »

Nos interlocuteurs en appellent à la responsabilité des décideurs, l'incompréhension entraîne, semble-t-il, une forme d'agacement :

« C'est-à-dire que la surprise, c'est que les pouvoirs publics ne font rien pour y arrêter, voilà. Je ne sais pas moi, il me semble que depuis le temps qu'on en parle, ils auraient pu prendre des moyens pour l'arrêter. »

Un pêcheur balaye le champ des institutions qui pourraient être intéressées par la pollution du Rhône. Faute d'engagement évidant à ses yeux, l'exaspération laisse place au doute :

« Alors, je ne sais pas, il doit bien y avoir des gens qui doivent plancher, faire des enquêtes là-dessus, et puis le Rhône, depuis le lac de Genève et puis jusqu'à la Méditerranée, il y avait quand même des gens que ça doit concerner là. Les Agences de l'eau, l'Agence de l'eau Lyon Méditerranée, elle est concernée par tout le secteur. Ma fille qui y travaille, ce n'est pas son rayon, c'est pas son secteur, je lui dis, alors vous en parlez ? Vaguement, mais... Elle ne sent pas qu'il y a le... et bien que c'est le sujet de bataille et que les gens, ils rentrent dedans tête baissée, qu'il faut apporter une solution ou en parler. Non. Alors après, il y a les Conseils Généraux, Préfecture, ils lancent vite l'arrêté préfectoral pour tirer le parapluie, comme ça, s'il y en a qui attrape la malaria avec les poissons et bien on dira mon vieux, vous étiez informé, hein. Et puis les Maires, pas plus que ça. Alors, l'environnement, ben, le Ministre de l'environnement, il planche là-dessus, c'est Borloo, bon, il est sur la banquise à présent. Alors là, c'est autre chose là. Je dis, c'est bien d'aller sur la banquise mais il faut venir sur le Rhône aussi. Mais de leur côté, ils doivent quand même, si, on leur en parle. Si on en parle en bas de l'échelle, on en parle aussi en haut. Ou alors si, ou

c'est pas vrai. Il y a des jours, où je me pose la question, je me dis est-ce que c'est vrai ? Ce n'est peut-être pas vrai. On a monté ce truc et puis... »

Une impression de censure et d'impunité laisse entendre que des enjeux supérieurs commandent la gestion de la crise :

« Du fait qu'à un moment donné, ils laissent tomber, c'est tabou, et ben, on fait comme tout le monde. Vous voulez faire quoi ? A part être écoeuré, vous voulez faire quoi ? » (...) « Qu'on sache la vérité réelle, non, on ne la saura jamais. Pour la bonne raison que si les gens savaient, on ne boirait plus l'eau du Rhône. Donc, ça fait aussi pas mal d'emplois en moins. Toutes des stations qui ne serviraient à rien. Après c'est tout politique. L'argent et politique. » (...) « On est impuissant et on n'a aucun recours pour faire bouger les choses, à moins de faire une révolution en France. »

Une profonde méfiance semble donc habiter certains de nos interlocuteurs qui n'hésitent pas à développer une véritable théorie du complot. L'extrait d'entretien qui suit en donne la teneur:

« Alors, le but de tout ça, il y a quand même, enfin, je ne suis pas la seule à me poser la question quand même. Il faut dire les choses comme elles sont, on est tous en train de se demander quel est le but d'avoir laissé faire ça. Je ne suis pas la seule à me dire : mais pourquoi ont-ils laissé faire ça ? Pourquoi laissent-ils faire ça ? Je ne peux pas imaginer que se soit uniquement une question matérielle dans le style : Ah ben, on ne peut pas fermer une usine. A l'heure actuelle, c'est impensable, au vingtième siècle d'en être encore là, quand même. Donc, il y a une autre raison. De toute façon, nous on voit bien depuis des années, on se bat parce qu'ils n'arrêtent pas de nous mettre des barrières de partout pour éviter d'accéder au Rhône pour pêcher et tout. On ne peut pas s'empêcher de penser que, ils n'ont pas réussi à faire un canal il y a quelques années, mais que leur but, c'est certainement de transformer le Rhône en canal. Le seul moyen de transformer le Rhône en canal, c'est qu'il n'y ait plus de pêcheurs. C'est qu'il n'y ait plus de gens qui fassent des activités sportives dessus de façon qu'ils puissent faire un canal à grande navigation. Ils n'ont pas réussi à le faire quelques années en arrière, rappelez-vous. Le but, c'est quoi ? C'est de dégoûter les gens d'aller à la pêche, c'est de dégoûter les gens d'aller faire aucun sport de loisir sur le Rhône de façon à pouvoir dire, de toute façon, il n'y a plus personne qui y va, il est pollué, on va faire notre canal à grande navigation et terminé et puis plus personne ne se battra pour qu'il ne soit pas fait.

Et quand vous dites : « ils » ?

- Les personnes dirigent quand même. Qui décident ça ?

Mais alors...?

- Ah ben, je ne sais pas qui a la compétence de décider ce genre de chose. Mais, il y a certainement une histoire d'intérêt en jeu. On n'est pas grand-chose de toutes manières. On le sait pertinemment. C'est désolant. C'est désolant que la priorité des personnes qui prennent ce genre de décision, n'aillent pas pour le bien-être et non pas dans le sens inverse. Uniquement des idées économiques, c'est quand même triste. Qu'ils aient fait certaines erreurs, après ils disent que c'est après la dernière guerre, qu'ils avaient des priorités, que c'était de loger les gens, nourrir les gens, je le conçois. Mais, comment ça se fait qu'ils n'aient pas redressé le flambeau depuis le temps ? Comment cela se fait que l'on fait toujours les mêmes erreurs depuis de si longues années ?

Et, ça, se sont des discussions que vous avez... ?

- Oh, avec plein de gens.

Qui ont ce sentiment ?

- Oh oui, je ne suis pas la seule à penser ça. »

Un sentiment d'incompréhension anime une colère partagée par certains pêcheurs. Alors qu'ils ont l'impression d'avoir été trompés, le prix des permis est souvent évoqué car les conditions de pêche se dégradent. Les médias, les autorités politiques et scientifiques sont critiqués et la méfiance s'installe. C'est un discrédit pour les autorités. Une impression de censure et d'impunité laisse entendre que des enjeux supérieurs commandent la gestion de la crise. Certains de nos interlocuteurs développent une théorie du complot : la pêche pourrait être

Premiers éléments d'interprétation.

Les pollutions citées le plus fréquemment par les pêcheurs que nous rencontrons, sont produites par les activités industrielles, l'agriculture et les rejets ménagés citadins. Des pollutions de fonds sous formes d'accumulations de matières organiques et chimiques font également l'objet de préoccupations de nos interlocuteurs. Une pollution plus spécifique, ayant des conséquences génétiques sur les poissons est évoquée quelques fois (hormones et antibiotiques).

Pour la construction d'indicateurs de qualité de l'eau, le pêcheur se fie à ses cinq sens. La vue est sollicitée en premier lieu. L'aspect visuel du « coin de pêche » est fondamental pour son évaluation qualitative. Dans cette perspective, toute pollution visuelle, auditive ou olfactive est une entrave au plaisir. Les matières solides, les déchets qui encombrant l'environnement immédiat du pêcheur, sont autant d'indicateurs d'une atteinte au milieu. Les taches d'huile, les mousses, les couleurs, indiquent une détérioration de la pureté initiale de l'eau. La transparence est l'idéal bien que le pêcheur accepte la couleur brune révélatrice des orages en amont. Les odeurs nauséabondes attestent la présence de produits chimiques ou d'un processus de putréfaction. Le toucher, qu'il s'agisse de marcher dans l'eau, d'effleurer des algues ou de palper un poisson, rend compte d'éventuelles dégradations.

La connaissance de la faune, de la flore et du fonctionnement des cours d'eau permet d'entrevoir des dysfonctionnements, de comprendre des évolutions apparentes : diversité des espèces, recrudescence d'algues, couleur de l'eau. Des indices visuels, olfactifs, palpables interpellent le pêcheur.

C'est justement l'absence de signes sensibles de la pollution par les micropolluants (dont les PCB) qui déroutent nos interlocuteurs. De fait, faute d'indicateur classique, ils dépendent d'un « tiers instruit », le scientifique, pour connaître la présence et les effets du produit. Le pêcheur perd son autonomie de jugement et s'en remet aux autorités compétentes. L'information médiatisée par voie de presse écrite et audio-visuelle ne satisfait pas nécessairement ses attentes. Le fleuve est habité par un corps étranger, une souillure informe, incolore, inodore, impalpable et qui ne transmet aucun goût particulier à la chair du poisson. Il s'agit d'une intrusion nuisible et invisible, à la fois présente partout – de l'Ain jusqu'à la mer – et nulle part, puisque indétectable. Cette immatériabilité du mal, pose question et on s'interroge sur la portée de ses méfaits. Peut-on encore se baigner dans le Rhône, qu'en est-il des fruits et légumes arrosés par l'eau fluviale, le gibier d'eau est-il contaminé, tous les poissons le sont-ils à la même échelle ?

L'accident écologique couve une crise sanitaire. Les autorités étatiques ont pris une mesure préventive : l'interdiction de consommer le poisson. Du coup, les pêcheurs s'interrogent, nous les interrogeons, sur les effets possibles des pollutions sur la santé humaine. Ce qu'ils savent, ils l'ont entendu ou lu dans la presse : la consommation de poisson du Rhône exposerait celui qui s'y adonne avec régularité, à des risques de cancer ou de perte de fertilité. Certains s'inquiètent, arrêtent de pêcher dans le Rhône ou, pour le moins, cessent de manger le poisson capturé. Des amateurs suspendent leur activité, on vend moins de permis et les berges du Rhône sont en partie délaissées. Pourtant, d'autres personnes entendent relativiser le danger, ils ont toujours mangé le poisson du Rhône et, ils sont toujours vivants, alors... une consommation modérée ne pourrait pas faire de mal. Des réflexions laissent entendre que tous les poissons ne seraient pas forcément touchés de la même manière, ceci en fonction de leur âge ou de

leur mode de vie (poisson de fond ou de surface). Arguments qui laisseraient la possibilité de consommer les spécimens les moins exposés. Cette approche révèle la connaissance fine du milieu aquatique et la compréhension des mécanismes de pollution. Il est intéressant de noter que ces questions sont aujourd'hui, également posées par les responsables politiques (or, les entretiens ont été réalisés avant la parution des articles sur ce sujet dans la presse).

En outre, des populations, des Asiatiques, nous dit-on, accoutumées à manger le poisson, continueraient malgré les interdictions.

Par ailleurs, des personnes connaissent des gens malades du cancer : doit-on faire des rapprochements avec leur activité de pêcheur et le poisson qu'ils ont régulièrement consommé, se demandent-elles ?

Malgré les différences de points de vue, tous s'étonnent qu'on ait pu déverser le produit pendant 25 ans dans le Rhône et que l'on prenne conscience du danger seulement aujourd'hui. Le doute s'installe et l'on accueille les informations avec méfiance. En l'absence de tout moyen d'expérimentation personnelle, l'incertitude ouvre la porte à l'incompréhension, voire, à la suspicion. L'absence de clarté du discours officiel doit cacher quelque chose : il y a nécessairement des enjeux supérieurs, une force irréductible contre laquelle le simple pêcheur serait impuissant. Une certaine vision du monde permet de formuler des hypothèses : le pouvoir, économique des grosses entreprises, politique des décideurs, prime sur la santé des gens : « *c'est écoeurant* ». Une forme de fatalisme s'impose : « *on ne peut rien faire* » ; et le Rhône n'est finalement qu'un exemple parmi d'autres : « *de toute façon, tout est pollué* ». Dans ces conditions, certains de nos interlocuteurs préfèrent donc continuer à se faire un petit plaisir de temps en temps, en cuisinant un beau poisson. Cependant, la prise de risque n'est pas imposée aux autres : une dame n'offre pas son poisson à ses enfants, la femme d'un monsieur refuse de lui cuisiner. Le fatalisme n'est valable que vis-à-vis d'eux-mêmes, mais la vigilance est de rigueur pour leurs proches : c'est une question de responsabilité.

La responsabilité justement, à qui incombe-t-elle ? Leur discours renvoie souvent vers un « ils » désincarné représentant des responsables difficilement identifiables. Les pêcheurs souhaiteraient être mieux informés et sont en attente de nouvelles rassurantes. Les gardes-pêche, les « Eaux et forêts », la Fédération sont leurs références, mais peu d'interlocuteurs semblent à même de leur répondre. Ils se sentent d'autant plus écartés que leurs observations ne semblent pas prises en compte. Quand ils signalent une anomalie sur le fleuve, ils n'ont aucun retour d'information, aucune réponse qui leur garantisse d'avoir au moins été écoutés. Ils interrogent les magasins d'articles de pêche, lieu de rencontre où l'on glane des informations sur l'actualité halieutique. Faute de dialogue, la colère monte. Le permis est trop cher et l'on menace de ne plus le payer. Les pêcheurs ont l'impression d'avoir été floués, ignorés et d'être considérés comme juste bons à payer des taxes qui devaient servir à préserver le milieu aquatique. Certains en concluent qu'on cherche à les extraire de l'espace fluvial pour favoriser le développement d'activités plus lucratives (théorie du complot).

Cette première phase d'étude nous renseigne sur l'évident malaise des pêcheurs vis-à-vis de la pollution du Rhône par les PCB.

Malaise provoqué par :

- Le fait que les micropolluants sortent du champ de perception des pêcheurs ;
- le recours obligatoire aux informations et connaissances des scientifiques et des médias ;
- le sentiment partagé par la majorité de nos interlocuteurs de manquer d'informations.

L'absence d'informations émises par une source identifiée et reconnue ouvre la porte à diverses interprétations sur les dangers de la consommation du poisson, la provenance des pollutions, leurs enjeux économiques, écologiques, politiques et se traduit sous forme de :

- représentations approximatives ;
- peurs, inquiétudes ;
- suspicions ;
- rumeurs ;
- thèse du complot.

Il semble donc impératif de renseigner au mieux les usagers du fleuve et de profiter de leurs réseaux habituels de communication : Fédération, revues, magasins de pêche, site Internet. En outre, les entretiens laissent apparaître des questions précises qui mériteraient sans doute d'être traitées pour éviter la circulation de « on-dit » potentiellement préjudiciables d'un point de vue sanitaire et économique. Qu'en est-il de la qualité de l'eau d'irrigation des terres agricoles et quelles sont les conséquences possibles sur les récoltes ? Toutes les espèces de poissons sont-elles également contaminées ? Pourquoi n'interdit-on pas la baignade ? Quel type de pollution peut traiter une station d'épuration et peut-on pêcher à proximité d'une telle installation ?

Il semble nécessaire de rendre compte de la complexité du fleuve pour éviter les fluctuations des perceptions en fonction d'événements mal compris.

Tout cela s'inscrit dans des logiques temporelles variables qui s'entrechoquent et contribuent à l'incompréhension. La longue période de lente contamination du fleuve contraste avec l'effet de surprise de la découverte de la pollution. Les effets à longs termes s'opposent à des attentes immédiates. Aussi, informer l'utilisateur sur la qualité de l'eau au fil du temps, c'est l'associer dans la gestion du fleuve, lui permettre d'anticiper les crises dans le cadre de ses pratiques fluviales.

Perspectives d'études.

Rappelons qu'une pré-enquête ethnologique réalisée auprès d'un échantillon de personnes limité a pour ambition d'ouvrir des pistes qui restent à explorer. Nous proposons ci-après un corpus d'hypothèses qui pourraient faire l'objet d'une investigation afin de tester leur pertinence.

Les pêcheurs construisent leurs indicateurs de qualité de l'eau et du milieu aquatique à partir de leur perception sensible de leur environnement. Des graisses, des mousses, des couleurs, des matières solides, des odeurs sont pour eux, autant de souillures du fleuve et des rivières. Nous pourrions travailler sur l'hypothèse que les usagers des cours d'eau construisent un système de classification symbolique d'opposition du pur et de l'impur. Il est donc souhaitable de considérer les aspects symboliques des divers types de pollution. La matière grasse ne renvoie pas seulement à un agencement de particules élémentaires : c'est aussi une sensation plus ou moins agréable qui se traduit par des symboles positifs ou négatifs qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre le processus de construction sociale des représentations de l'eau et des pollutions (Douglas, 1992).

La transparence et le courant de l'eau sont des indicateurs de qualité partagés par l'ensemble des pêcheurs. La transparence est un symbole largement répandu de la pureté de l'eau. Le mouvement indique la potentialité d'oxygénation et d'épuration du milieu. La transparence de l'eau courante évoque la régénérescence et la vivacité : l'élément liquide est source de vie et de pureté (Bachelard, 1942 ; Baron, 2007). A cet égard, la pollution des PCB semble bouleverser ce schéma symbolique et remettre en question la relation que l'homme peut avoir avec le pur et l'impur. Il serait particulièrement intéressant de connaître davantage le point de vue des usagers du fleuve sur la diffusion, la dispersion et la dilution des produits dans l'eau et partant, de la capacité d'épuration du fleuve. Nous formulons l'hypothèse que les pollutions non perceptibles sensuellement remettent en cause les constructions symboliques classiques de l'eau et que ce bouleversement des valeurs présente un caractère anxigène qui pourrait influencer les perceptions des milieux aquatiques en cas de crise écologique. Il convient d'étudier la construction symbolique de ce type de pollution et de connaître les représentations sociales qui en découlent.

Le fleuve Rhône est bien souvent personnalisé par les gens qui le côtoient. On lui attribue des qualités et des défauts humains. Il est fougueux, colérique, amical et parfois, lorsqu'il sort de son lit, il rend visite aux riverains. Certains pêcheurs affirment que le Rhône est malade, il est pollué et ils aimeraient bien savoir ce qu'il a. Nous faisons l'hypothèse que ce discours métaphorique contient une valeur heuristique qu'il nous faut exploiter. Le micro-polluant invisible et impalpable pourrait s'apparenter au virus qui ronge le corps humain de l'intérieur parfois de manière non perceptible si ce n'est à travers les symptômes qui révèlent sa présence. Aussi, pourrions-nous explorer cette dimension cachée en nous appuyant sur les travaux réalisés dans le champ de l'anthropologie de la maladie (Laplantine, 1992). Cette approche rend compte en effet de représentations plus ou moins conscientes du mal qui touche les personnes et éclaire ainsi la perception parfois non dite des malades.

Les entretiens réalisés montrent, on l'a vu, que les pêcheurs se trouvent dans une situation d'incapacité de construire des indicateurs fiables quant à la présence de certains micro-polluants dans les cours d'eau, notamment avec le cas particulier des PCB. Dès lors, ils dépendent d'informations extérieures pour en être avisés. De fait, il convient de s'interroger sur leur manière d'appréhender ce risque en cas de crise et qu'est-ce que cela change sur leurs pratiques. D'un point de vue sanitaire, il s'agit notamment de savoir s'ils continuent à consommer le poisson du Rhône. Or, tous s'interrogent et souhaitent savoir. Pour les pêcheurs rencontrés lors de notre pré-enquête, aucune réponse à cette question ne semble s'imposer unanimement. Nous faisons l'hypothèse qu'il est possible de distinguer diverses attitudes à partir desquelles nous pourrions constituer trois groupes de pêcheurs.

- Les premiers préfèrent adopter une démarche prudente et respectent l'interdiction de consommation du poisson sur les secteurs concernés par les arrêtés préfectoraux. Cela passe par le changement de lieu de pêche : on abandonne le Rhône pour la Saône ou des plans d'eau privés. D'autres poursuivent leur pratique halieutique sur le fleuve mais relâchent systématiquement leurs prises et s'abstiennent de les manger ou de les offrir à leurs proches. Ils appliquent donc un principe de précaution en attendant de nouvelles consignes rassurantes et moins prohibitives.
- Les seconds développent un raisonnement qui permet de relativiser le danger en soutenant qu'une consommation réduite ne doit pas engendrer de problèmes sanitaires graves. Seule une consommation soutenue pendant une longue période pourrait présenter un danger considérable. Certains d'entre eux estiment que toutes les espèces de poissons ne présentent pas les mêmes risques : le mode de vie, la taille et l'âge sont des paramètres permettant d'estimer la menace qu'il font peser sur la santé du consommateur.
- Les derniers construisent un discours fataliste qui légitime parfois l'absence de précaution dans leurs pratiques alimentaires. Certains continuent ce qu'ils ont toujours fait parce qu'ils l'ont toujours fait et n'ont décelé jusqu'alors aucun effet négatif. Pour d'autres, les pollutions de l'eau pourraient en cacher d'autres. La contamination serait un phénomène généralisé car induit par des questions économiques et politiques dominantes. Aussi, autant se faire plaisir et ne pas tenir compte des consignes de sécurité alimentaires. Ce sont les pêcheurs de cette catégorie qui sont potentiellement les plus exposés aux risques sanitaires.

Notre typologie reste à confirmer, affiner et compléter. Cette triple démarche pourrait aboutir à la constitution d'un tableau classificatoire des comportements, outil d'aide à une stratégie d'information et de communication dont certains volets pourraient être adressés à des groupes particuliers en fonction de leur type de perception et de comportement.

Les pêcheurs expriment leurs préoccupations sur l'élargissement possible des effets de la pollution du Rhône à l'ensemble des chaînes alimentaires concernées par le fleuve : par exemple, les animaux qui se nourrissent des poissons ou de la végétation aquatique susceptibles d'être consommés par les chasseurs. Par ailleurs, la question de l'impact possible sur les productions agricoles irriguées par le Rhône a été clairement posée par nos interlocuteurs. Aussi, est-il pertinent d'émettre l'hypothèse que la question des micro-polluants dans le fleuve et en particulier la pollution par les PCB pourrait concerner et interpeller une population plus large que celle des pêcheurs. Les chasseurs, les agriculteurs ainsi que les consommateurs de fruits et légumes pourraient être objets d'une campagne d'enquête ethnologique afin de valider cette hypothèse. Certaines personnes ont également exprimé une certaine méfiance vis-à-vis de l'eau de

consommation. Est-ce un sentiment partagé ?

Les pêcheurs dépendent en grande partie d'informations extérieures quant aux micro-polluants. Afin d'éprouver cette hypothèse, il convient de s'interroger sur les moyens d'accès à la connaissance des usagers du fleuve à l'égard de cette question.

Des sources d'informations spécifiques, des institutions sont-elles des références pour un large public ?

On peut s'interroger sur les différentes modalités de médiatisation de l'information scientifique et des décisions politiques qui en découlent (audio-visuel, Internet, presse écrite, documents officiels, réseaux de connaissances). Il importe de connaître le discours émis par les médias, de comprendre comment eux-mêmes s'approprient la question des micro-polluants et la présentent au public. Quelles sont les thématiques abordées et quelle est la rhétorique utilisée ? Quels sont les acteurs mobilisés par les médias et à quel titre (acteur local, expert scientifique, militant associatif, responsable politique, victime, suspect de pollution) ?

Il s'agit ensuite de connaître la réception du message médiatique. Qu'est-ce qui est retenu ? Quelle interprétation est faite de ses messages ? Quelles en sont les analyses et critiques et en quoi cela influence sur les perceptions du fleuve et sur les pratiques ? Quels sentiments engendre l'information perçue : quiétude, inquiétude, peur, interrogations ?

Les entretiens font apparaître des discours variés sur la problématique qui nous intéresse. Cependant, des perceptions des cours d'eau, de la faune, de la flore et des pollutions semblent mises en partage au sein de cet ensemble disparate d'individus ayant en commun la pratique halieutique.

Nous proposons l'hypothèse que certaines perceptions et interprétations des pollutions peuvent être liées à des pratiques particulières (pêche, kayak, baignade, chasse, etc.). Il convient de connaître les informations qui circulent à l'intérieur de ces groupes de pairs. Quelle importance accorder au « bouche-à-oreille » ? Des idées, voire, des rumeurs se propagent-elles à propos des pollutions et quelle est leur mode de diffusion ou de « contagion » entre les individus ? (Sperber, 1996)

Une autre hypothèse pourrait être mise à l'épreuve. Confrontés aux diverses pollutions récentes sur les cours d'eau, les pêcheurs semblent avoir perdu, en partie, confiance aux autorités compétentes. Par ailleurs, ces dernières sont partiellement identifiables. Nos interlocuteurs éprouvent quelques difficultés à reconnaître qui fait quoi et à qui incombe les différentes responsabilités.

Il paraît nécessaire d'approfondir cette question. Quelle connaissance possède-t-on de l'organisation et du partage des responsabilités ? Dans un contexte où les sources d'informations se multiplient, il s'agit en effet, de rétablir la confiance entre les responsables de la gestion du fleuve et les usagers. Aussi, la confiance accordée aux divers acteurs concernées, est-elle comparable ? Par exemple, il importe d'apprécier comment chaque catégorie d'usagers du fleuve (y compris les pêcheurs) se situe par rapport au scientifique. Sa parole aurait-elle plus de poids que celle du politique ou de l'administrateur ?

Notons que les pêcheurs, les scientifiques et les gestionnaires du fleuve construisent leurs propres indicateurs de qualité de l'eau et du milieu aquatique. Il serait donc intéressant de tester l'hypothèse selon laquelle certains indicateurs, formulés à travers des vocables variés et spécifiques, seraient convergents. On peut par ailleurs supposer

que les connaissances des pêcheurs, au-delà de leurs spécificités qui proviennent de leur expérience *in situ*, relèvent également d'une réinterprétation du savoir scientifique. D'autres indicateurs pourraient au contraire révéler des modes de perception et d'appréciation très différenciés. Il s'agirait alors de connaître les indicateurs des uns et des autres, leur construction, l'utilisation qui en est faite et évaluer ce qui les distingue. La connaissance des différences permettrait d'envisager des modalités de traduction permettant une meilleure communication en cas de « crise ».

Les entretiens montrent en effet une grande insatisfaction vis-à-vis de l'information disponible. Nous formons l'hypothèse que l'absence d'information suffisamment précise est une porte ouverte à l'imaginaire. Or, comme nous l'enseignent certains propos recueillis auprès des pêcheurs, cet imaginaire peut conduire à des interprétations approximatives sur les causes et effets de la présence de micro-polluants dans les cours d'eau.

Différents travaux ayant traités aux sciences cognitives montrent qu'un phénomène fait d'autant plus l'objet de représentations sociales que l'information à son sujet est insuffisante (Armani, 1999 ; Berger, 1999 ; Moscovici, 1986). L'ambiguïté, le flou et la méconnaissance favorisent un processus de construction sociale du phénomène en question. Il s'agit, pour l'individu ou le groupe d'intégrer l'objet méconnu dans un corpus de connaissance déjà disponible (phénomènes semblables ou comparables sur un ou des points particuliers comme l'accident de Tchernobyl parfois évoqué lors des entretiens).

Nous formulons l'hypothèse que l'absence d'information déchiffrable par les usagers du fleuve ou de l'eau peut entraîner des interprétations collectives ou personnelles parfois très éloignées de celles des scientifiques.

Nous ajoutons l'hypothèse selon laquelle la perception et l'explication du phénomène inconnu auront un caractère négatif ou positif en fonction du système de référence de chaque individu ou chaque groupe auquel il sera confronté.

De ce point de vue, les sciences cognitives montrent que la construction des représentations sociales passent par un processus logique et cohérent qui tend à confirmer le signe positif ou négatif attaché à l'objet représenté. Aussi, toute forme de pollution peut-elle être potentiellement identifiée négativement *a priori*. Par conséquent, son importance et le risque qu'elle représente pour les usagers peuvent être majorés suivant ce même principe.

Ainsi, pendant la « crise du PCB », l'accident de Tchernobyl est souvent évoqué, notamment à propos de l'information sur l'étendue de la pollution et l'interdiction partielle de consommation du poisson. Par ailleurs, certains de nos interlocuteurs font référence à des incidents du passé pour évoquer les différents types de pollutions qu'ils connaissent. Nous posons donc l'hypothèse que chaque individu construit une mémoire des incidents écologiques, mémoire qui est sollicitée pour interpréter les événements du présent.

Aussi peut-on s'interroger sur la mémoire des pollutions antérieures. Quelles sont les idées clefs retenues, celles qui relient les expériences du passé à l'actualité et qui parfois, pourraient servir de grille d'interprétation. Cette connaissance permettra d'orienter l'information sur les progrès accomplis en termes de réglementation, de prévention des pollutions et de rendre compte du processus de réappropriation contemporain du fleuve afin que les fruits du travail accompli ces vingt dernières années ne soient pas gommés par les effets de la crise du PCB.

Les entretiens nous procurent également quelques pistes de réflexions plus spécifiques en lien avec les diverses problématiques soulevées ci-dessus.

Par exemple, des interrogations apparaissent quant au fonctionnement et aux produits traités par les stations d'épuration. Une étude plus poussée est nécessaire pour connaître plus précisément la pratique des pêcheurs vis-à-vis de ces aménagements. Certains témoignages et quelques-unes de nos observations de terrain nous indiquent une large fréquentation de ces lieux. Il conviendrait donc d'approfondir cette question. Les pêcheurs et les autres usagers du fleuve connaissent-ils le fonctionnement des stations d'épuration, les différentes techniques de traitement des eaux, les produits traités et non traités ? Comment se renseigne-t-on sur ces questions et en quoi cela influence-t-il sur les pratiques ?

Par ailleurs, des témoignages ont attiré notre attention sur des particularismes culturels des pratiques halieutiques et de consommation de poisson. Aussi, une étude spécifique sur ces thèmes à l'égard de la population asiatique, plusieurs fois évoquée par nos interlocuteurs, mérite-t-elle d'être menée afin d'accompagner une campagne de communication auprès des personnes potentiellement plus exposées aux risques sanitaires. On pourrait poursuivre l'investigation auprès des populations d'origine africaine dont on sait qu'elles ont de longue date pris l'habitude d'acheter du poisson du Rhône aux différents pêcheurs professionnels de la région.

Ce corpus d'hypothèses nous enseigne qu'il est sans doute nécessaire d'ouvrir les enquêtes qualitatives aux autres usagers et riverains du cours d'eau. Il s'agirait en effet d'établir un diagnostic de l'état des connaissances, des perceptions des micropolluants afin d'identifier les vecteurs d'information mobilisables, les modes de circulation de l'information entre les individus. Il s'agirait donc, de dégager, à partir d'un nouveau corpus d'entretiens, les perceptions des usagers à propos des pollutions et des micropolluants fluviaux en lien avec leurs diverses pratiques et relations au fleuve.

Bibliographie indicative

- Armani Gilles, « *Les dents de la Saône* » : *le silure en question*, in *Le monde alpin et rhodanien*, 1er-3e trimestres 1999. Le Rhône. Un fleuve et des hommes, pp. 127 à 140.
- Bachelard Gaston, *L'eau et les rêves, Essai sur l'imaginaire de la matière*, Librairie José Corti, 1942, (1964).
- Balvet Delphine, *Les représentations du système lacustre par les pêcheurs amateurs du lac d'Annecy*, Région Rhône Alpes, Maison du fleuve Rhône, Décembre 2002.
- Baron Catherine, Arrojo Pedro et all, *Imaginaires de l'eau, imaginaire du monde*. 10 regards sur l'eau et sa symbolique dans les sociétés humaines, La dispute, 2007.
- Berger Catherine, *La dimension sociale de la mémoire*, congrès de la SAES. Table ronde « Lieux de mémoire », Université de Savoie, 23 mai 1999.
- Douglas Mary, *De la souillure, La découverte*, Paris, 1992, (1967).
- Jodelet Denise, (Dir) *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1993.
- Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 1994, (1925).
- Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1997, (1950).
- Laplantine François, *Anthropologie de la maladie*, Bibliothèque scientifique Payot, Paris 1992, (1986).
- Lévi-Strauss Claude, *La pensée sauvage*, Plon , Agora, Paris, 1962.
- Moscovici Serge, *L'ère des représentations sociales*, in Doise W et Palmonari (Dir), *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1986.
- Sperber Dan, *La contagion des idées*, Odile Jacob, Paris, 1996.
- Sperber Dan, *Le symbolisme en général*, Herman, Coll Savoir, Paris 1974.

Annexe

Tableau des personnes interrogées entre mai et septembre 2007

Cours d'eau	Ville	Fonction	Sexe	Age
Saône	Rochetaillée	Retraité	H	84 ans
Saône	Lyon	Agent de maîtrise	H	57 ans
Rhône	Vernaison	Représentant	H	39 ans
Saône	Neuville	Retraité	H	59 ans
Rhône	Millery	Ouvrier	H	53 ans
Rhône	Vernaison	Tourneur	H	48 ans
Saône	Rochetaillée	Retraité	H	65 ans
Saône	Lyon	Non communiqué	H	50 ans (environ)
Saône	Couzon	Retraité, vente	H	60 ans
Saône	Albini	Paysagiste	H	26 ans
Rhône	Vernaison	Retraité	H	68 ans
Rhône	St Genis-Laval	Commerçante	F	50 ans (environ)
Rhône	Givors	Agent d'entretien	H	51 ans
Rhône	Vernaison	Commerçante	F	56 ans
Rhône	Lyon	Préparateur en pharmacie	H	45 ans
Rhône	Vernaison	Retraité pompier	H	70 ans
Saône	Neuville	Retraité	H	60 ans
Saône	Neuville	Retraité charcutier	H	57 ans
Rhône	Givors	Commerçant	H	46 ans
Saône	Fontaine	Non communiqué	H	45 ans (environ)

Rapport technique Agence de l'eau

B- Paysages de l'eau

Cadre des travaux : thèse relative à la perception sociale des paysages de bras morts dans le bassin versant du Rhône, Marylise COTTET, Allocataire-monitrice à l'Université de Lyon marycottet@wanadoo.fr , UMR 5600 Environnement Ville Société. Co-direction : Anne Honegger, Hervé Piégay.

Rappel de la problématique

Le travail présenté ici s'inscrit dans le cadre d'une thèse qui vise à mettre en évidence la perception sociale des paysages de bras morts sur l'Ain et le Haut-Rhône.

A partir des années 2000, des opérations de réhabilitation des lônes ont été mises en œuvre sur ces deux cours d'eau : cela concerne 5 lônes dans la basse vallée de l'Ain (programme LIFE) et 24 lônes dans le Haut-Rhône (programme décennal de restauration du Haut-Rhône). Lors de la définition des projets, les objectifs retenus pour ces restaurations étaient essentiellement écologiques (remise en eau des bras morts, maintien ou amélioration de la biodiversité...). Peu de place était alors accordée aux enjeux sociaux. Pourtant il convient de s'interroger davantage sur les problématiques sociales qui se font jour lorsque l'on aborde la question des restaurations : quelle sont les attentes sociales vis-à-vis de ces milieux ? Comment donner à ces projets de restauration une légitimité sur le plan social ? Comment favoriser une gestion plus intégrée des milieux de bras morts ?

Le but de ce rapport n'est pas de présenter des résultats scientifiques, mais de montrer quels sont les apports d'une étude de perception pour la gestion de milieux spécifiques tels que les bras morts.

Introduction

Avant de considérer la place et les apports de ces études, il convient de définir ce qu'est la perception sociale.

La perception est le phénomène psychologique qui nous relie au monde sensible par l'intermédiaire de nos sens. Elle fait intervenir un double processus : d'une part le recueil de l'information sensorielle, qui fait intervenir les cinq sens ; d'autre part, son traitement par le biais de processus cognitifs. Cette étape est la manière dont une personne intègre les données perçues.

De ce double processus naît un jugement sur les territoires. On y associe des valeurs : par le biais du filtre de la perception, un territoire peut paraître beau, laid, agréable, inquiétant, dangereux, artificiel, naturel... Ce sont ces jugements qui sont mis en évidence dans le cadre d'une étude de perception.

Toute requalification écologique intervient sur un territoire, un environnement. Or, l'hypothèse que l'on peut poser ici, c'est qu'un environnement n'est pas seulement constitué de données biophysico-chimiques (objets de l'écologie). Il inclut également des valeurs culturelles, souvent négligées dans les projets de restauration. Or, on ne peut faire l'économie de l'étude de ces composantes culturelles :

- *« L'écologue praticien ne peut faire abstraction des implications sociales de son action, d'effets non voulus, ni des intentions ou des aspirations des acteurs sociaux dans la « fabrication de la nature qui constituent les arrière-plans orientant les choix et les projets de restauration, de réhabilitation et de reconstitution des milieux. » (Charles, Kalaora, 2003)*

C'est à ce niveau qu'interviennent les sciences sociales : elles doivent trouver leur place à l'amont des restaurations, au moment de la mise en place du projet.

Deux grands apports majeurs émergent des études de perception dans le cadre de la restauration des lînes.

- D'une part, elles ouvrent la voie à une co-construction des territoires et permettent de ce fait d'envisager la nature comme projet de société (partie 1).
- D'autre part, elles apportent des connaissances précises susceptibles d'orienter les choix de gestion ou les actions à mener pour une meilleure sensibilisation aux problématiques environnementales (partie 2).

Partie 1 : un outil pour une co-construction de la nature

Une légitimation des interventions

Jusqu'ici, dans le domaine de l'environnement, les approches décisionnelles sont de type top-down : les acteurs principaux de ces décisions sont les autorités publiques et les experts. On parle souvent à ce sujet d'une institutionnalisation de la « demande sociale » dans la mesure où l'on mobilise cette « demande sociale » uniquement pour entériner des décisions prises en vase clos.

Cela soulève la question d'une légitimité procédurale pour la mise en œuvre des opérations de restauration. Certains auteurs n'hésitent pas à utiliser le terme de dictature de l'expert pour qualifier de telles pratiques. Cela peut se justifier dans la mesure où l'expert impose à la société son propre regard (même le plus « scientifique » possible). Or, ce regard peut être déformé par la pratique d'expertise, voire, simplement en déconnexion avec les aspirations sociales.

Par ailleurs, ce mode de décision peut paraître d'autant plus dangereux du fait du contexte dans lequel il s'inscrit : même s'il dispose des connaissances les plus actuelles en la matière, toute intervention sur les milieux se déroule dans un contexte d'incertitude dans la mesure où l'on ne maîtrise pas complètement l'évolution des systèmes naturels.

Une telle décision engageant le futur doit dès lors être prise au terme d'une concertation impliquant tous les acteurs en lien avec ces environnements. Il est alors nécessaire « d'insérer le savoir de l'expert dans une dynamique de territoire, dans un espace de débat public » (Bravard, 2006)

Une prise en compte de la « demande sociale » émergente

La mise en œuvre de cette concertation est d'autant plus nécessaire que l'on a affaire à une demande sociale émergente dans la vallée du Haut-Rhône et dans celle de la Basse Vallée de l'Ain. Le terme de « demande sociale » se rapporte à l'intérêt que les populations portent à une question (Luginbühl, 2001). Il faut souligner qu'elle est peu renseignée. Les travaux existant raisonnent en termes de préférence, de perception, de représentation ou d'attentes.

Quoi qu'il en soit, dans les années 1990, on observe une plus grande implication sociale, par le biais des collectivités locales notamment, dans la gestion territoriale et dans les espaces de nature en général. C'est le cas de la Basse vallée de l'Ain : en 1998 est en effet créé, à l'initiative des élus locaux notamment, le syndicat de la Basse Vallée de l'Ain. C'est précisément ce syndicat qui portera (avec l'aide des experts) le projet LIFE devant l'Europe en 2001. Les collectivités locales du Haut-Rhône manifestent également cette implication dans la gestion environnementale, puisqu'elles revendiquent l'initiative des projets de restauration. Si l'on en croit les plaquettes de communication du syndicat du Haut-Rhône, « le point de départ du programme de réhabilitation du Haut-Rhône est sans aucun doute l'épisode de crue de 1990. [...] Ces inondations ont eu pour conséquence de mettre en évidence aux yeux des élus riverains la nécessité d'une réflexion sur le Haut-Rhône. Des études ont été portées pendant 12 ans par les élus des syndicats de l'Ain, Isère, et Savoie, qui ont manifesté une forte volonté de travailler ensemble ».

Ce contexte illustre le fait qu'un nouveau mode de gestion doit être envisagé : un mode de gestion ouvert à toutes les perceptions et attentes sociales, mettant en œuvre une concertation, et considérant en définitive la nature comme projet de société.

- *« La science doit contribuer aux choix de la société qui la convoque, mais elle n'a aucune légitimité particulière pour favoriser un choix plutôt qu'un autre. A*

chaque instant, dans l'incertitude, les hommes doivent construire leur projet. »
(Blandin, Bergandi, 2000).

Co-construire un projet qui a du sens pour chacun, c'est d'élaborer un « schéma de référence commun » (Barge, Joliveau, 1996) qui nécessite l'ouverture d'un débat public. Or, il existe de nombreux obstacles pour l'expression et l'écoute des « savoirs de proximité » portés par des acteurs situés traditionnellement en dehors du débat public. Recueillir et transmettre cette « parole absente » et redonner une légitimité des savoirs profanes par rapport aux savoirs experts, c'est le rôle des études de perception.

L'apport du paysage pour la mise en œuvre d'un projet commun

Le paysage est un concept favorable à l'élaboration des projets sur la base de la concertation. Par définition, le paysage est en effet « *une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.* » (Convention européenne du paysage, 2000). Ce concept relève donc du domaine du sensible et semble de fait accessible à tous. Constituant un langage commun, le paysage favorise le dialogue et donne la possibilité d'un débat public.

Par ailleurs, le paysage est porteur de nouveaux enjeux : la volonté, à l'échelle locale, d'améliorer le cadre de vie induit à l'heure actuelle de nouvelles réflexions. Le paysage est aujourd'hui souvent intégré aux projets de développement territoriaux.

Ces nouveaux enjeux, à la fois politiques et territoriaux, ont été pris en compte dans cette étude : la clé d'entrée retenue pour l'analyse de la perception des bras morts dans ce travail est celle des paysages.

L'étude des perceptions sociales mobilise souvent différents types d'analyses. Dans le cadre de cette thèse, deux méthodes ont principalement été retenues : l'analyse de discours (entretiens) et les photo-questionnaires. Il importe dès lors de comprendre quelles sont les connaissances issues de ces analyses, et en quoi celles-ci sont susceptibles de faciliter les choix de gestion.

Partie 2 : un moyen d'acquérir des connaissances précises facilitant les choix de gestion

Une compréhension des liens historiques entre les sociétés et les milieux de l'ône : les entretiens

« *Pas de restauration de la nature sans « jeu » avec l'histoire.* » (Baron-Yellès, 2000). Telle est l'hypothèse qui a servi de base à la réalisation d'entretiens. Si l'on en croit cet

auteur, « le paysage naturel, en France, est constamment et unanimement perçu par tous ceux qui en ont la charge comme le produit d'une longue évolution. L'histoire n'est alors pas seulement un élément permettant de comprendre le milieu dans son état actuel. Elle est véritablement la matière première du projet de restauration, elle fait la nature, elle dicte à l'écologue et au paysagiste les orientations majeures permettant de reconstruire le marais. [...] La gestion du paysage est acceptée lorsqu'elle permet à la collectivité d'affirmer une identité, d'actualiser son histoire et en quelque sorte, de la reconquérir sans cesse. ». Ainsi, les modalités de gestion des milieux doivent avoir un écho sur le plan culturel : il est nécessaire que les restaurations des lînes aient un sens pour les sociétés locales. Comprendre les significations, les valeurs portées par les sociétés sur ces milieux demande un retour sur l'histoire : quels sont les liens qui unissaient les sociétés locales à ces milieux ? Comment ces liens ont-ils évolué ? Quelles sont les valeurs qui émergent de ces relations hommes-milieux ? Tandis que les écologues et géomorphologues pensent, pour la restauration des milieux, en termes d'état de référence fonctionnel (Dufour, 2007), il est important de réfléchir également en termes d'état de référence culturel.

A cette fin, des entretiens semi directifs ont été menés auprès de 31 personnes âgées de plus de 60 ans. La contrainte de l'âge s'est avérée nécessaire pour avoir un regard historique sur la relation entre les hommes et le milieu des lînes. La plupart des personnes interrogées ont pu faire l'expérience du milieu dans les années 1940, avant même la grande phase d'aménagement hydraulique du Haut-Rhône, et les impacts induits sur les paysages et les écosystèmes. Les personnes ont été choisies en fonction de leur lieu de vie (Haut-Rhône ou Ain) ainsi que de leur fonction vis-à-vis des milieux des lînes (acteurs impliqués dans la gestion tels que les gestionnaires et les élus locaux, ou simples usagers et/ou riverains ; ces informations sont résumées dans le tableau 1). D'une manière générale, tous les individus interrogés ont une bonne connaissance de ces milieux dans la mesure où ils les fréquentaient très régulièrement.

		Cours d'eau		
		Ain	Haut-Rhône	Total
Types d'acteurs	Acteurs	5	5	10
	Riverains/ usagers	10	11	21
	Total	15	16	31

Tableau 1 : nombre d'entretiens réalisés selon les profils recherchés (types d'acteurs et cours d'eau)

L'ensemble des entretiens a été retranscrit, ce qui représente un volume de plus de 600 pages. Ce corpus dense a fait l'objet d'une étude qualitative, mais aussi quantitative, grâce à la mise en œuvre d'une analyse de contenu. Cette quantification s'est révélée très riche du

point de vue des résultats : elle permet de déterminer quelles sont les perceptions les plus communes et lesquelles sont spécifiques à une ou deux personnes. Ainsi, cela permet d'envisager une hiérarchisation des perceptions, des plus communes aux plus rares. Par ailleurs, ces analyses quantitatives ont permis de mettre en œuvre des différences de perceptions nettes entre les types d'acteurs et entre les cours d'eau, comme le montre la figure 1. Enfin, cette étude étant avant tout diachronique, la quantification a mis en évidence des évolutions fines du point de vue de la perception, qui n'étaient pas forcément appréhendables par analyse qualitative. C'est en particulier le cas de l'évolution des valeurs associées aux usages du milieu (figure 2).

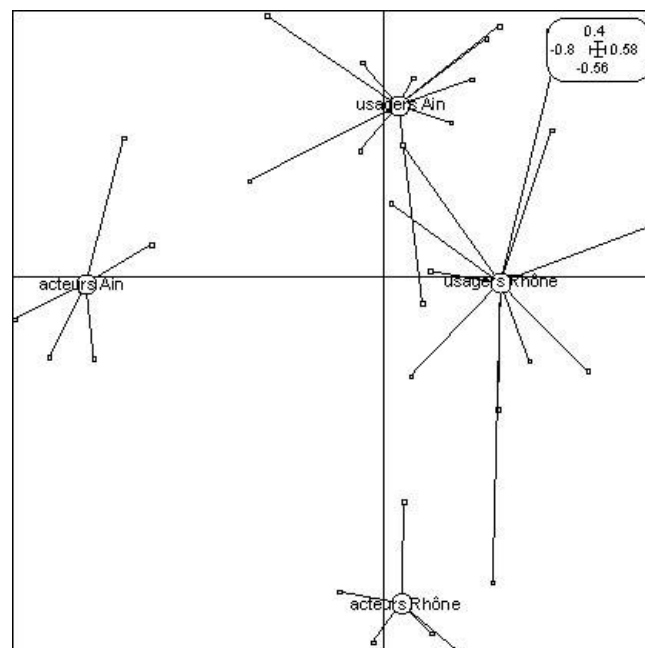


Figure 1 : résultats de l'ACM interclasse réalisée sur les données relatives à la perception des évolutions des paysages de lône ; on constate qu'il existe des perceptions très individualisées en fonction des groupes.

Part de la valeur dans les discours (%)

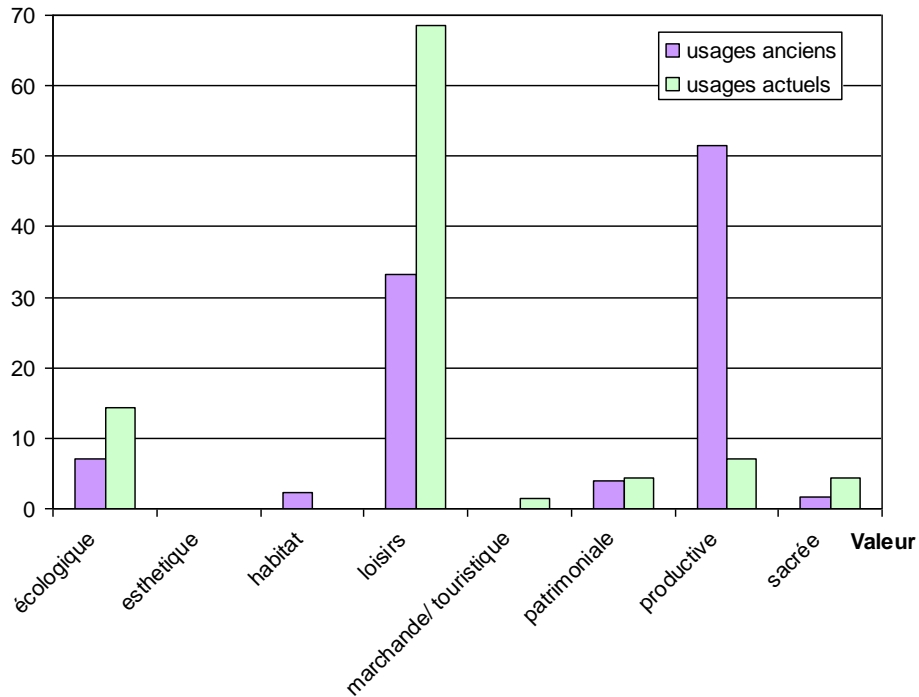


Figure 2 : part des valeurs associées aux usages du milieu dans les différents discours (comparaison usages anciens/ usages actuels)

Ainsi, grâce à ces traitements, les entretiens ont permis d'obtenir des connaissances précises sur les éléments suivants :

- 1/ Les usages des populations locales au sein de ces milieux de l'ônes et leur évolution au cours du temps (analyse qualitative) ;
- 2/ les valeurs associées à ces milieux autrefois et aujourd'hui (figure 2) ;
- 3/ la perception de l'évolution des paysages et les jugements qui se rapportent à cette évolution. Trois objets sont spécifiquement ciblés dans l'analyse de contenu : la végétation riveraine, l'état du plan d'eau, et la faune. Pour chacun de ces objets, l'analyse a consisté à mettre en évidence le type d'évolution cité, les causes mentionnées pour expliquer l'évolution considérée, et les jugements portés sur cette évolution. Les différentes catégories créées sur la base de ces entretiens sont résumées dans le tableau 2.

	Eau	Végétation riveraine	Faune
Type d'évolution	evol_eau_signes_veget evol_eau_signes_text evol_eau_signes_poissons evol_eau_signes_odeur evol_eau_signes_non evol_eau_signes_limons evol_eau_signes_couleur evol_eau_signes_analyses evol_eau_signes_algues evol_eau_qte_sup evol_eau_qte_inf evol_eau_qte_eg evol_eau_qlte_sup evol_eau_qlte_inf evol_eau_qlte_eg evol_veget_plantes_aqua	evol_veget_bois_- evol_veget_bois_+ evol_veget_bois_no evol_veget_especes_non evol_veget_especes_oui evol_veget_fouillis	evol_poissons_especes evol_poissons_nbe evol_faune_especes evol_faune_nbe
Causes mentionnées	evol_eau_cause_qtesup_anthrop evol_eau_cause_qteinf_sedim evol_eau_cause_qteinf_nappe evol_eau_cause_qteinf_irrig evol_eau_cause_qteinf_incision evol_eau_cause_qteinf_eutroph evol_eau_cause_qteinf_artificial evol_eau_cause_qteinf_anthrop evol_eau_cause_qtesup_anthrop evol_eau_cause_qlteinf_agr evol_eau_cause_qlteinf_alim evol_eau_cause_qlteinf_anthrop evol_eau_cause_qlteinf_artif evol_eau_cause_qlteinf_dechets evol_eau_cause_qlteinf_eutroph evol_eau_cause_qlteinf_industr	evol_veget_causes_anthrop evol_veget_causes_chenal evol_veget_causes_cultures evol_veget_causes_eau evol_veget_causes_entretien evol_veget_causes_envahissantes evol_veget_causes_eutroph evol_veget_causes_nappe evol_veget_causes_paturages evol_veget_causes_pollution evol_veget_causes_sedim	evol_faune_cause_plan_eau evol_faune_cause_veget_alentours evol_faune_cause_anthrop_direct evol_faune_cause_anthrop_indirect evol_faune_cause_endogene
Jugements portés sur l'évolution	jgt_evol_envas_eutroph_neg jgt_evol_irrigation_neg jgt_evol_gravieres_neg jgt_evol_profondeur_neg jgt_evol_qlte_eau_neg jgt_evol_qlte_eau_posit jgt_evol_veget_aqua_neg jgt_evol_veget_aqua_posit	jgt_evol_acces_dif jgt_evol_acces_posit jgt_evol_enfrichement_neg jgt_evol_enfrichement_posit jgt_evol_flore_neg jgt_evol_flore_posit	jgt_evol_vie_neg jgt_evol_poissons_especes_neg jgt_evol_poissons_especes_posit jgt_evol_poissons_gout_neg jgt_evol_poissons_nbe_neg jgt_evol_faune_especes_posit jgt_evol_faune_especes_neg jgt_evol_cultures_neg

Tableau 2 : catégories relatives à l'évolution du milieu des lônes, créées à partir des discours ; NB la définition de chacun de ces items est en cours de construction

Cette compréhension de l'évolution des relations entre les sociétés locales et le milieu des lônes est nécessaire pour parvenir à une définition juste des nouveaux enjeux qui s'expriment dans le cadre des projets de restauration : en particulier, la réappropriation sociale

de ces espaces ne peut être envisagée sans prendre en compte le passé. Cependant, cette première analyse n'est pas suffisante pour cerner la thématique de la perception sociale des paysages de bras morts. Le présent doit également être pris en compte. La perspective paysagère qui fonde cette étude nécessite la mise en évidence des préférences paysagères. Pour cela, deux photo-questionnaires ont été établis. Quels en seront les apports ?

Une mise en lumière des préférences paysagères : les photo-questionnaires

Les photo-questionnaires sont des enquêtes un peu particulières. Leur principe consiste à faire évaluer des vues paysagères à l'aide d'une échelle visuelle continue (cela revient à donner une note à la photographie). Les clichés sont sélectionnés en fonction de variables susceptibles d'influencer la perception. En fonction des notes attribuées aux vues, il est dès lors possible de déduire les variables qui influencent la perception de manière positive ou négative.

Deux photo-questionnaires ont été construits et administrés : l'un concerne des vues paysagères larges (annexe 1) tandis que l'autre est complètement centré sur le plan d'eau de la lône (annexe 2). Dans les deux cas, l'objectif est de mettre en évidence les préférences des personnes enquêtées. La première enquête s'attachera à mettre en lien les préférences et la structure du paysage. La seconde enquête tentera quant à elle de mettre en évidence une éventuelle corrélation en l'aspect esthétique et le bon état écologique du plan d'eau. Pourquoi réaliser de telles enquêtes ?

Les résultats de ces photo-questionnaires permettent d'aborder le champ de la modélisation et d'anticiper des réactions en fonction des éléments structurants des paysages (Le Lay, 2005). En matière de gestion, ces informations sur les préférences paysagères sont essentielles.

1/ Tout d'abord, elles favorisent de manière directe la mise en œuvre des projets de restauration. Si l'on pose l'hypothèse que l'adhésion sociale à un projet de restauration dépend en partie du rendu visuel des travaux, les préférences paysagères constituent une composante primordiale des opérations, qu'il convient alors de prendre en compte. Cela est d'autant plus vrai que les préférences paysagères peuvent varier d'un individu à l'autre. En particulier, l'expérience du milieu peut engendrer un biais dans la perception : il semble dès lors intéressant de voir si la perception des scientifiques, des experts et des gestionnaires (qui jusqu'à présent définissent le contenu des projets de restauration) est différente de celle d'une population de non spécialistes. Si tel était le cas, des mesures pourraient alors être prises pour équilibrer les perceptions respectives dans l'élaboration des projets et pour laisser une place aux « paroles absentes ». Afin de mettre en évidence ces éventuelles différences de perceptions, différents groupes d'acteurs vont être enquêtés. Ils sont résumés dans le tableau 3.

	Enquête paysage	Enquête eau
Population enquêtée	1/ scientifiques qui ont des connaissances en matière de restauration de bras morts 2/ gestionnaires qui ont des connaissances en matière de restauration de bras morts 3/ des collégiens (hypothèse d'une vision correspondante à celle de la population générale) <ul style="list-style-type: none"> a/ ruraux riverains (Les Avenières) b/ ruraux non riverains (Ste Foy-l'Argentière) c/ urbains riverains (Grigny) d/ urbains non riverains (Lyon) 	1/ scientifiques qui ont des connaissances phyto-écologiques appliquées aux milieux humides 2/ gestionnaires qui ont des connaissances phyto-écologiques appliquées aux milieux humides 3/ étudiants <ul style="list-style-type: none"> a/ en écologie b/ en géographie c/ en philosophie

Tableau 3 : profil des groupes enquêtés dans chacun des photo-questionnaires

2/ Ensuite, dans la perspective d'une réappropriation sociale de ces milieux, il semble nécessaire de considérer l'intégration de critères paysagers aux modalités de gestion. A titre d'exemple, la création de chemins en bordure des lînes peut constituer un moyen de favoriser la fréquentation de ces milieux. Cependant, ces aménagements n'étant pas envisageables partout (à la fois pour des questions d'entretien et de coûts, mais aussi pour des impératifs liés à la préservation de ces milieux fragiles), il est nécessaire de cibler au préalable des paysages susceptibles de satisfaire les goûts de chacun. Les préférences paysagères mises en évidence grâce aux photo-questionnaires apporteront donc des éléments facilitant les choix de gestion.

3/ Enfin, les enquêtes de perception ont un rôle à jouer non négligeable dans la mise en œuvre d'une éducation à l'environnement efficace. En effet, comprendre les facteurs qui influencent de manière négative la perception de ces environnements est un préalable nécessaire à toute action de sensibilisation environnementale. Avec une telle connaissance, la communication pourrait alors être axée sur les facteurs « problématiques » et tenter de mettre en lumière les qualités intrinsèques de ces milieux.

Conclusion

Les contextes politique (prônant une plus grande participation sociale) et gestionnaire (en attente de réponses pour l'intégration d'enjeux sociaux dans la gestion des milieux remarquables) sont tous deux favorables à la mise en œuvre d'études de perception. Celle qui s'est ouverte sur le fleuve Haut-Rhône et la rivière d'Ain, visant à mettre en évidence la perception sociale des paysages de bras morts, tentera d'apporter des éléments concrets susceptibles d'éclairer les gestionnaires sur les enjeux sociaux qui sous-tendent les politiques de restauration des lônes. Ces derniers sont en effet déterminants : seule une patrimonialisation de ces milieux (apposition de valeurs) par les populations locales permettra leur pérennisation sur le long terme : une attention toute particulière doit donc être portée par le monde de la gestion sur les perceptions et les attentes sociales.

Un travail méthodologique important a été réalisé dans le cadre d'un stage. Il a permis d'approfondir la question de la construction et de l'analyse des enquêtes de perception des paysages fluviaux. Des éléments sur le traitement des données qualitatives ont été ainsi rassemblés. La poursuite des travaux permettra d'approfondir l'analyse des données issues de l'imagerie.

Bibliographie

Baron-Yellès Nacima (2000). Récréer la nature. Ecologie, paysage et société au marais d'Orx. Paris, Editions rue d'Ulm.

Blandin Patrick et Bergandi Donato (2000). « A l'aube d'une nouvelle écologie ? » La Recherche 332: 56-59.

Bravard Jean-Paul (2006). « La lône, l'aménageur, l'écologue et le géographe, 40 ans de gestion du Rhône. » Bulletin de l'association des géographes français (3): 368-380.

Charles Lionel et Kalaora Bernard (2003). « L'ingénierie écologique entre écologie, technique et aménagement : des enjeux durables. » dans « Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement ». Lévêque Christian et Van der Leeuw Sander. Paris, Elsevier : 225-235.

Dufour Simon (2007). « Contrôles hydro-morphologiques et activités anthropiques dans les forêts alluviales du bassin rhodanien », *Annales de géographie* 654 : 126-146.

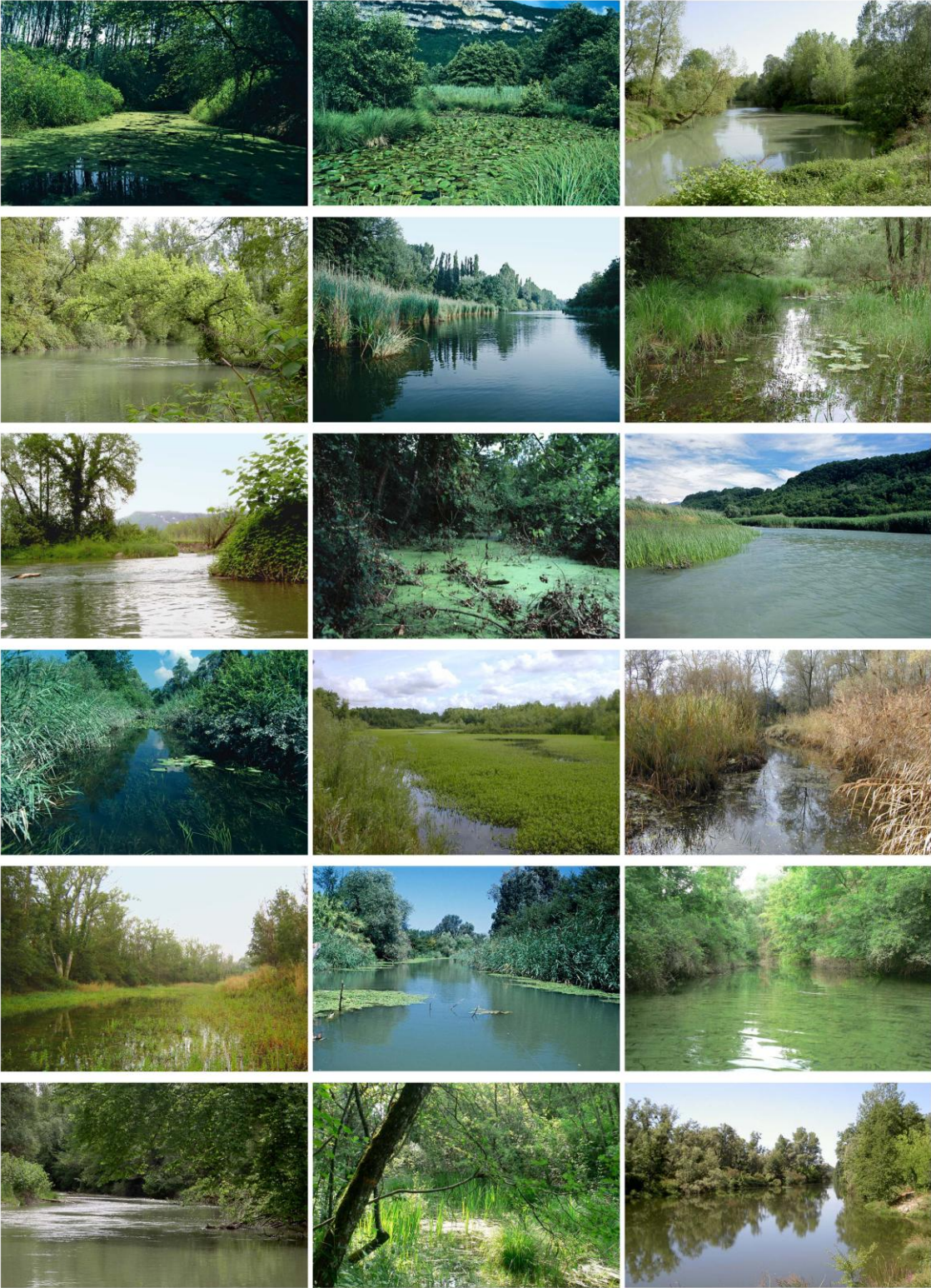
Le Lay Yves (2005). « Les enquêtes de perception paysagère à l'aide de photographies, choix méthodologiques et exemples en milieu fluvial », Septième rencontres de Théo Quant, Besançon.

Luginbühl Yves (2001). La demande sociale de paysage, Conseil national du paysage.

Mémoire de stage

Roux Adeline, 2007, *Construction et traitement d'enquête de perception des paysages de l'eau*, Lyon 2, master 1 Informatique décisionnelle et statistiques, UMR 5600 (tuteurs de stage : A. Honegger, S. Lallich, Lyon 2, Equipe de recherche en ingénierie des connaissances), 79 p.

Annexe 1 : photographies de vues paysagères larges utilisées dans le photo-questionnaire « paysage »



Annexe 2 : photographies de vues centrées sur les plans d'eau utilisées dans le photo-questionnaire
« eau »

